

**Un crédit?  
d'accord!**

**cetelem**

EXERCICE 1983

**Avec ses filiales,  
le premier groupe européen  
de sa catégorie**

**Cetelem**

Banque spécialisée dans le crédit  
et les services financiers  
aux particuliers.

**1 772 000 contrats  
en gestion  
821 000 financements  
distribués dans l'année.**

100 %

**Cofica**

Établissements spécialisés dans le  
financement, en crédit et en leasing,  
d'automobiles, bateaux et caravanes.

**463 000 contrats  
en gestion  
236 000 financements  
distribués dans l'année.**

100 %

**Cofibail**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE  
DU 17 AVRIL 1984**

**Cetelem**

Société Anonyme au capital de 314 911 100 francs  
R.C. Paris B 542 097 902  
Siège Social : 5, avenue Kléber, 75016 Paris  
Direction Générale : 89, avenue Charles-de-Gaulle  
92200 Neuilly-sur-Seine  
Tél. : 738.85.85

**30<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE 1953-1983**



L'année d'un événement pour Cetelem : son 30<sup>e</sup> anniversaire.

Dès l'origine, Cetelem a inscrit son action au cœur de la vie quotidienne des français, dont il a toujours accompagné l'évolution.

L'analyse et la prévision des besoins, la maîtrise rapide des technologies nouvelles - informatique, télématique... permettent à Cetelem de s'affirmer comme partenaire de la distribution et des consommateurs.

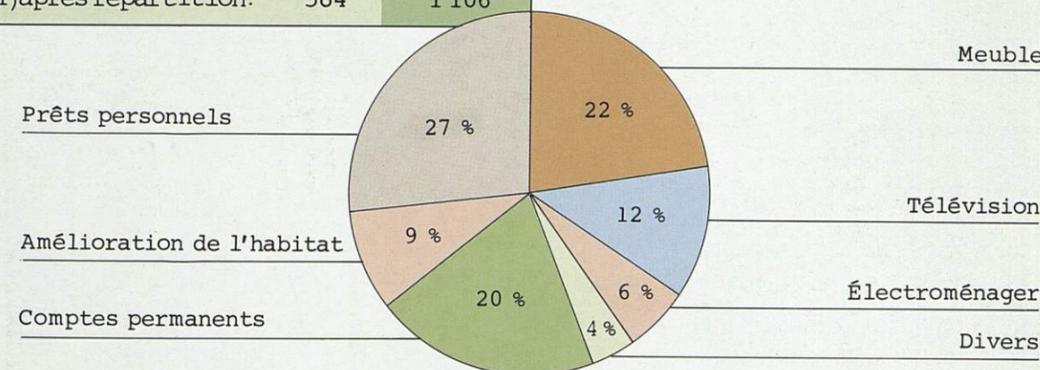
**LES CHIFFRES CLÉS DE 1983**

(millions de francs)	Cetelem	Cetelem consolidé
Montant des crédits distribués .....	8 310	14 172
Montant des crédits en cours (1) .....	10 699	18 447
Effectifs (1) .....	1 262	2 028
Nombre d'implantations (1) .....	104	174
Résultat net .....	118	211
Fonds propres (1) après répartition .....	584	1 106

**Parts de marché de Cetelem**  
(encours de Cetelem rapportés aux encours nationaux - Source CCB)

VENTES A TEMPÉRAMENT	
Meuble .....	36 %
Électroménager .....	23 %
Télévision .....	40 %
Haute fidélité .....	31 %
PRÊTS PERSONNELS .....	
	13 %

**Répartition des financements distribués par Cetelem en 1983**



(1) au 31 décembre



**Président d'Honneur-  
Fondateur**  
Jacques de Fouchier

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Président d'Honneur**  
Jean Chicoye

**Président**  
Gérard de Chaunac-Lanzac

**Administrateurs**  
Compagnie Bancaire  
représentée par  
André Levy Lang

Henry de Blanchard  
Pierre Boucher  
Robert Carvallo  
Henri Duhamel  
Loïc de Fouchier  
Paul Jocteur-Monrozier  
Boris Méra  
Charly Pontier  
Paul-Roger Sallebert

**CENSEURS**

Louis de Chastellux  
Christian de Longevialle  
Michel Rubinstein  
Michel Tassart  
Claude Toussaint

**COMMISSAIRES  
AUX COMPTES**

Titulaires  
Cabinet Robert Mazars  
Castel, Jacquet et Associés

**DIRECTION GÉNÉRALE**

**Président-Directeur Général**  
Gérard de Chaunac-Lanzac

**Directeur Général**  
Pierre Boucher

**Conseiller du Président**  
Jacques Pons

**Directeur**  
Bernard Müller

REPARTITION DU CAPITAL au 31 décembre 1983 :	
Compagnie Bancaire et sociétés de son Groupe .....	75,94 %
Autres banques actionnaires .....	0,33 %
Fédération des Industries Électriques et Électron. ....	1,42 %
Public .....	22,31 %

Dans le domaine économique, l'année 1983 a été marquée, en France, par l'application d'une politique de rigueur visant à réduire l'inflation et le déficit des échanges extérieurs.

Le premier objectif n'a été que partiellement atteint. Or, dans le même temps, les autres grands pays industrialisés ont freiné leur dérive des prix de façon beaucoup plus sensible. L'inflation reste donc en France un sujet de préoccupation majeure.

Le déficit commercial, quant à lui, a diminué de moitié par rapport à 1982, par suite d'un redressement significatif des exportations au cours du second semestre et d'un fléchissement des importations dû au ralentissement de l'activité économique. Nos principaux partenaires, à l'inverse, ont bénéficié d'une reprise, particulièrement vigoureuse dans le cas des États-Unis.

Le ralentissement de l'activité a provoqué en France la persistance d'un chômage important. Les pressions exercées sur le pouvoir d'achat ont contribué en outre à freiner la demande intérieure.

## LES MARCHÉS

La consommation des ménages en produits industriels a été, en volume, inférieure de 2 % à celle de 1982. Cette dernière avait été atteinte, il est vrai, après deux années de croissance : + 2 % en 1981, + 6 % en 1982.

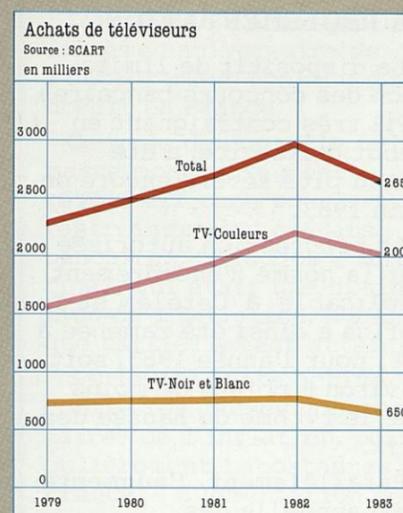
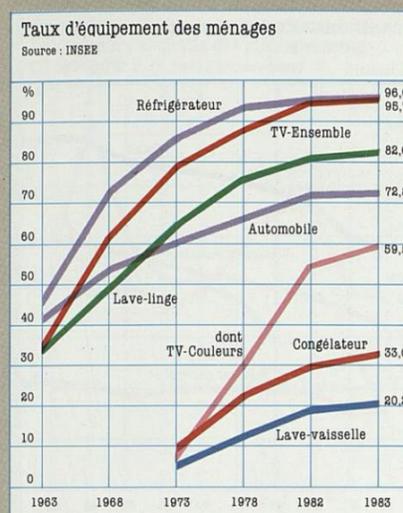
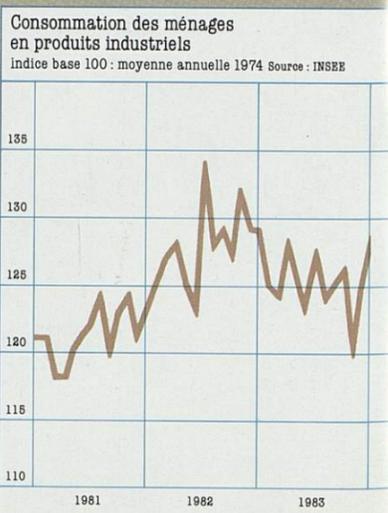
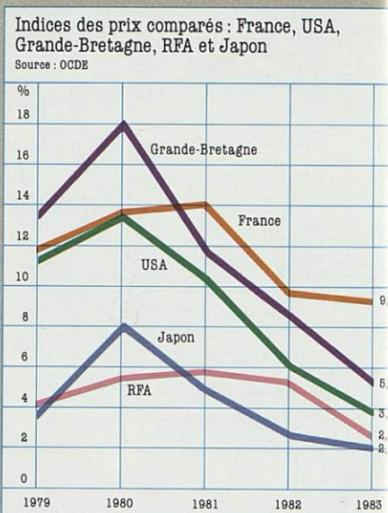
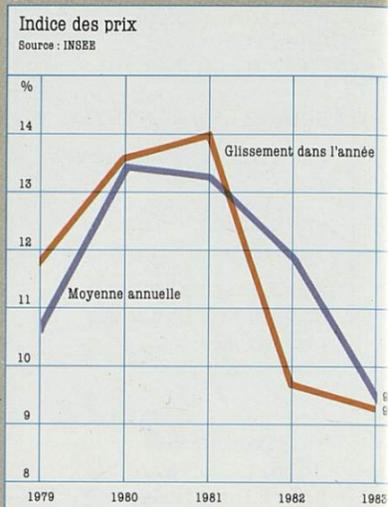
Tous les domaines d'intervention du Groupe Cetelem, hormis l'automobile, s'en sont trouvés affectés, de façon plus ou moins marquée.

Dans le secteur du meuble, qui au total emploie plus de 100 000 personnes, le volume des ventes a diminué pour la quatrième année consécutive, de façon plus prononcée qu'en 1982 (- 12 % contre - 3 %).

La demande s'est principalement portée sur le mobilier traditionnel de haut de gamme (qui s'adresse davantage aux clients plus âgés), les ensembles modulables et le mobilier prêt à assembler (recherchés surtout par une clientèle jeune).

La baisse d'activité dans l'électroménager a été de 4 % en volume, après une année 1982 assez favorable (+ 4 % de croissance).

Le tassement des ventes a été perceptible pour tous les matériels, notamment pour les congélateurs, les cuisinières, et les lave-vaisselle. Même les machines à laver le linge, pourtant considérées comme indispensables par la clientèle, ont fait l'objet d'une demande moins soutenue.



Les achats de téléviseurs ont baissé de 11 % en nombre et, après trois années successives de progression, sont revenus à un niveau (2 650 000 unités) voisin de celui de 1981. 1982 avait toutefois bénéficié de l'incidence très favorable de la Coupe du Monde de football.

La diminution du nombre d'unités vendues a été plus forte pour les postes en noir et blanc (650 000 unités soit - 16 %) que pour les postes en couleur (2 000 000 d'unités soit - 9 %). Les seconds représentent désormais 75 % des téléviseurs nouvellement installés, contre 65 % cinq ans plus tôt.

L'essor que connaissait la demande de magnétoscopes, initialement estimée à 1 million d'unités pour 1983, a été brisé par les mesures prises à la fin de 1982 : 450 000 unités seulement ont été vendues cette année, contre 644 000 l'année précédente.

Le secteur de la haute fidélité a connu une année difficile (- 15 % en volume), le second semestre accentuant la tendance du premier.

Les ventes de cuisines intégrées ont été, en volume, inférieures de 8 % à celles de 1982, malgré un redressement après l'été.

L'automobile a constitué le seul domaine de l'équipement des ménages dans lequel se soit maintenu un bon niveau d'activité.

Les immatriculations de véhicules neufs (2 018 000 unités) ont été à peine inférieures (- 2 %) à celles de 1982, qui avaient atteint un niveau record.

La part des voitures de marques étrangères dans ce total s'est élevée à 33 % contre 31 % l'année précédente.

Par ailleurs, les constructeurs français ont réalisé de bonnes performances en matière d'exportations : celles-ci se sont accrues de 10 %, atteignant 1 614 000 unités (soit 2,4 voitures exportées par voiture importée).

Les transactions sur les véhicules d'occasion, - 4 857 000 unités - ont été supérieures de 1 % à celles de 1982.

La saison caravanière a été médiocre, pour la quatrième année consécutive; les ventes ont fléchi de 15 % et se sont établies au plus bas niveau (58 400 unités) observé depuis dix ans; elles ont été inférieures de 35 % à celles de 1979.

Sur le marché de la navigation de plaisance, les immatriculations de bateaux neufs - 25 300 unités - ont baissé de 8 %, mais les ventes de bateaux d'occasion ont augmenté de 5 %.

## LA RÉGLEMENTATION

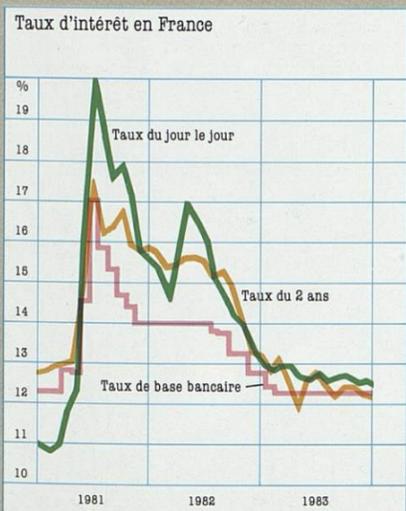
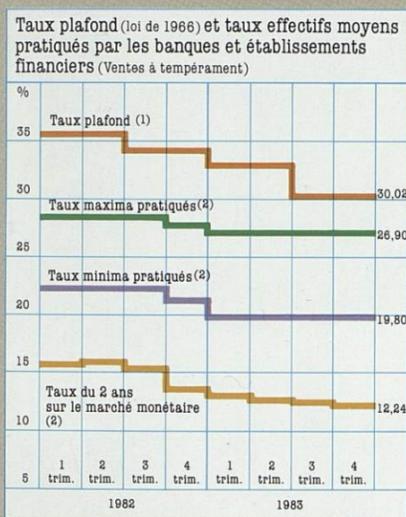
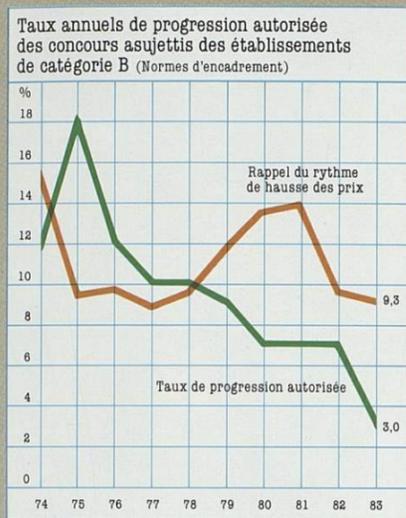
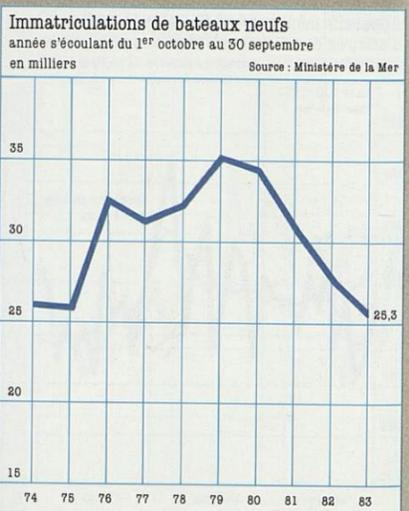
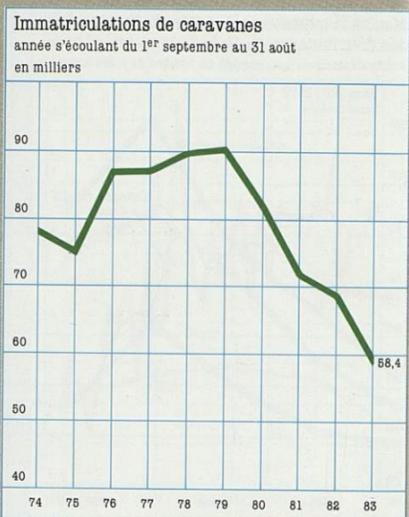
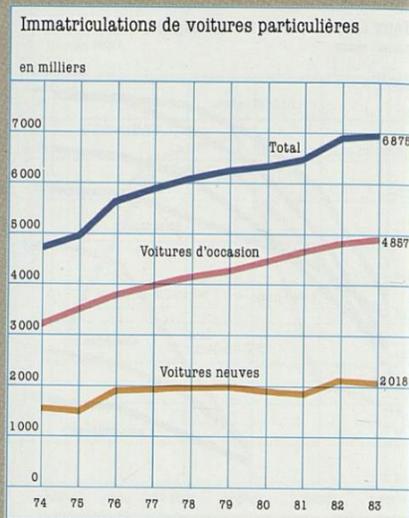
Le dispositif de limitation des concours bancaires, déjà très contraignant en début d'exercice, a été rendu plus sévère encore en juin 1983.

La progression autorisée par la norme d'encadrement applicable à Cetelem et à Cofica a ainsi été ramenée à 3 %, pour l'année 1983, soit environ 6 points de moins que le rythme de hausse des prix.

Parallèlement, l'augmentation annuelle des ressources obligataires qui, jusqu'en 1982, permettait une progression complémentaire des encours de crédit de même montant, n'a plus été retenue qu'à hauteur de 90 %, à partir de l'échéance de fin juillet.

En 1984, les concours bancaires (hors financements privilégiés) ne pourront croître que s'ils s'appuient sur des augmentations de fonds propres (à hauteur de 150 % de ces augmentations) ou d'emprunts obligataires (pour 80 % seulement) : la norme de progression des encours de crédit, pour les établissements tels que Cetelem et Cofica, a en effet été fixée à 0.

Ces mesures ont affecté l'activité économique en 1983, comme le montre notamment l'évolution des marchés du Groupe Cetelem. Leur renforcement provoquera en 1984 des difficultés nouvelles pour les entreprises françaises dont les débouchés intérieurs et les ressources de financement se trouveront simultanément limités.



(1) loi 86 - 1010 du 28-12-1986  
(2) moyennes trimestrielles

L'année 1983 a marqué le dixième anniversaire de l'encadrement continu du crédit en France.

Ce mode de contrôle de la masse monétaire s'est révélé efficace pour restreindre les crédits bancaires, mais l'objectif final, qui était une diminution de l'inflation, n'a été que partiellement atteint.

Seule une lutte active contre les causes non monétaires de l'inflation, particulièrement importantes en France - augmentation des dépenses publiques, dépréciation du franc, accroissement des charges fiscales et sociales, indexations... - peut réduire la hausse des prix, sans qu'il soit nécessaire de perpétuer les rigueurs nouvelles de l'encadrement du crédit, lesquelles conduisent à un ralentissement de la croissance, néfaste pour l'économie nationale.

En matière tarifaire, les taux pratiqués par les organismes de crédit sont restés très sensiblement au-dessous du plafond légal (loi de 1966).

L'organisation et la réglementation de la profession bancaire ont été modifiées par la loi bancaire votée le 12 décembre 1983. Celle-ci a redéfini les grandes catégories d'établissements, la nature des opérations qu'ils sont habilités à effectuer, ainsi que leurs organismes de tutelle et de contrôle.

Cette loi consacre une évolution sans provoquer de bouleversement. Il convient de mentionner ici l'extension de son champ d'application aux organismes jusqu'à présent considérés comme ayant un statut légal spécial, ainsi qu'aux établissements de location vente.

## LES TAUX D'INTÉRÊT

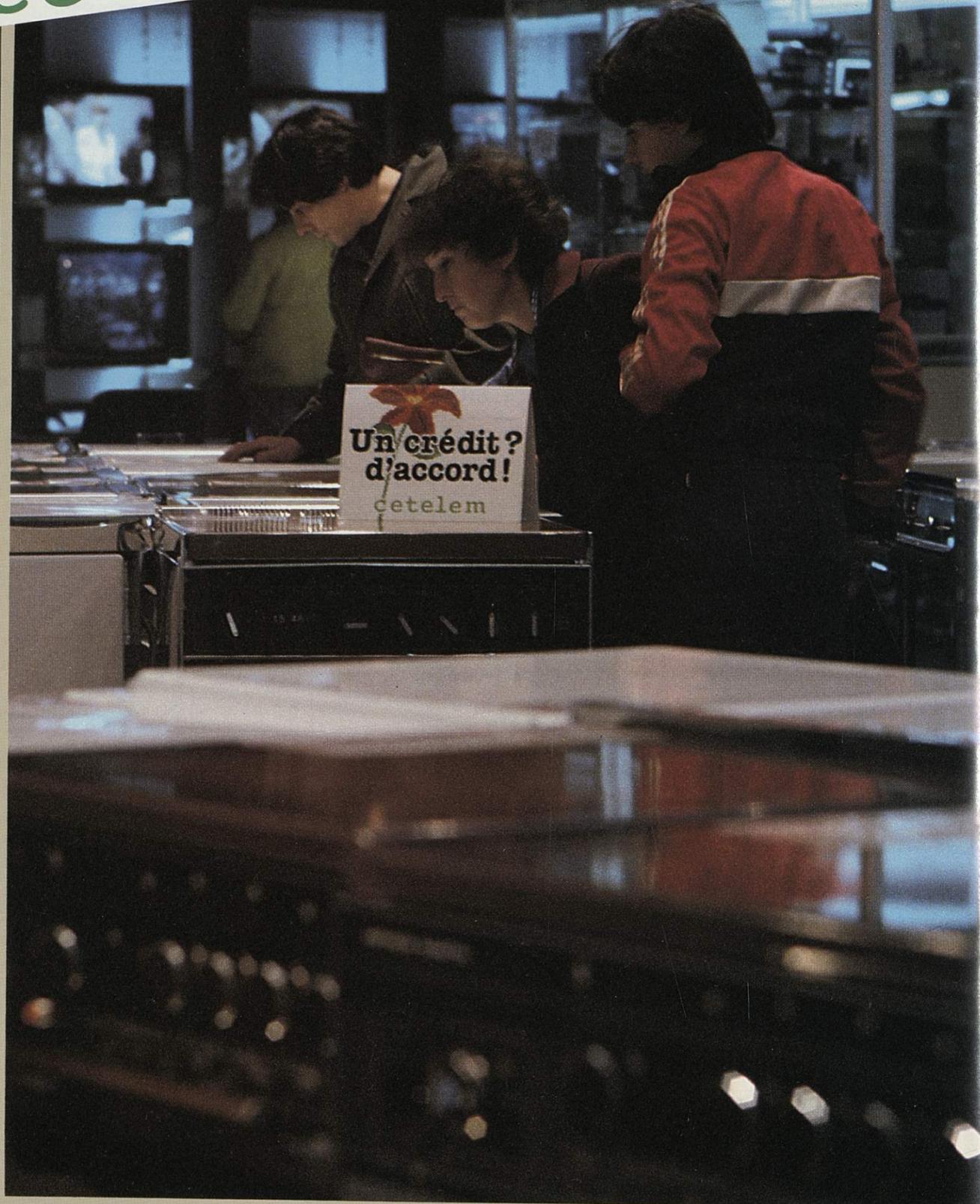
Les autorités monétaires françaises souhaitaient une baisse importante du coût du crédit en 1983, mais le contexte international a limité les possibilités de détente.

Le haut niveau des taux américains et la fermeté du dollar par rapport aux autres devises ont freiné, en tous pays, les évolutions à la baisse. Simultanément, elles ont réduit les tensions au sein du système monétaire européen, ce qui a rendu possible un fléchissement des taux français.

Ainsi le taux directeur du refinancement de Cetelem et Cofica - le taux du 2 ans sur le marché monétaire - a-t-il diminué en moyenne d'un point entre décembre 1982 et décembre 1983 (12,16 % en moyenne en décembre 1983 contre 13,17 % un an plus tôt). Cette détente a été observée au cours du premier semestre, le taux du 2 ans n'ayant pratiquement pas varié au cours de la seconde moitié de l'année.

Le taux moyen à l'émission des emprunts obligataires a enregistré une baisse de 1,40 % en 1983.

cetelem



**LES PROJETS DU CONSOMMATEUR :**  
Cetelem est pour leur réalisation

Cetelem est présent sur 12 000 points de vente de meubles, télévisions, électroménager, haute-fidélité, magnétoscopes, micro-ordinateurs... Il apporte un service efficace et rapide pour faciliter, en les mensualisant, les achats des ménages français, leur permettant ainsi d'accéder plus rapidement au confort auquel ils aspirent. D'autre part, Cetelem se tient à la disposition de ses clients pour leur apporter, directement dans 68 de ses agences, une solution personnalisée (crédit, épargne, conseil) adaptée à leurs projets.

Cetelem, banque spécialisée dans le crédit et les services financiers aux particuliers, intervient de deux façons complémentaires :

- par l'intermédiaire de 12 000 magasins de biens d'équipement (1) ou de loisir des ménages. Cetelem finance leurs ventes à tempérament sous forme de crédits classiques ou de comptes permanents; véritable partenaire de ces entreprises de la distribution, il met en outre à leur disposition une gamme de services adaptés à leurs besoins;
- directement auprès de ses clients particuliers qui souhaitent bénéficier d'un conseil personnalisé. Cetelem leur propose des prêts personnels, principalement affectés à l'acquisition d'un bien, des comptes permanents, des prêts à l'amélioration de l'habitat, ainsi que des produits d'épargne.

(1) autres que les automobiles, les bateaux et les caravanes qui constituent les spécialités de Cofica et de Cofibail.

**L'ACTIVITÉ**

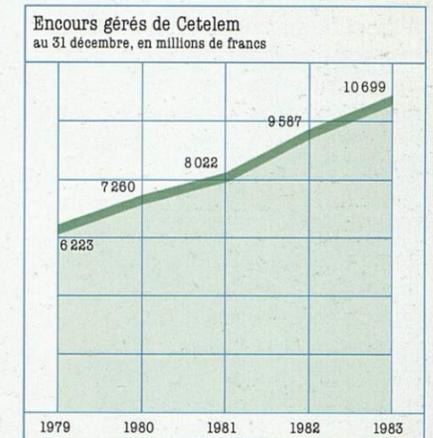
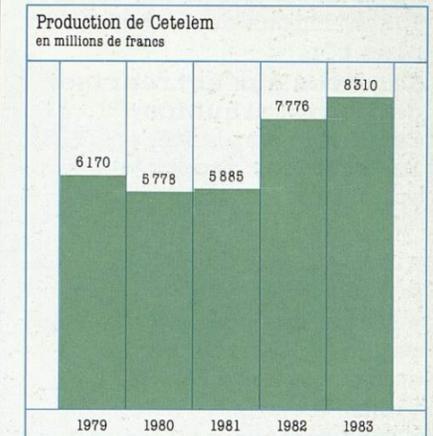
**Crédit :** Cetelem a distribué 8 310 millions de francs de crédits nouveaux en 1983. Ce montant est supérieur de 7 % à celui de l'exercice précédent.

Le nombre de financements nouveaux, 821 000 dans l'année, a également progressé de 7 %. Il a ainsi augmenté moins fortement qu'en 1982, mais bien davantage que la masse totale des achats de biens d'équipement par les ménages.

Cette progression manifeste la capacité de Cetelem de soutenir efficacement l'activité des distributeurs de biens d'équipement, et donc celle des fabricants, pendant une période difficile. Elle apparaît comme le fruit d'un effort constant et général de l'entreprise pour adapter le service qu'elle rend et développer sa capacité d'intervention.

Le montant des crédits en cours a été accru de 12 % pendant l'année. Il atteignait 10 699 millions de francs au 31 décembre 1983.

A cette date, le nombre de contrats gérés s'élevait à 1 772 000, en hausse de 6 %.



**Épargne :** Cetelem a réalisé 31 900 souscriptions nouvelles de contrats Cardif d'assurance-vie ou de capitalisation, ainsi que 22 600 revalorisations de contrats en cours par augmentation des primes versées.

Cetelem offre ainsi à ses clients particuliers la faculté d'équilibrer dans leur budget mensuel non seulement les charges d'équipement nécessitant le recours à un crédit, mais aussi les prélèvements constitutifs d'une épargne durable.

Le montant des épargnes drainées par Cetelem et gérées par Cardif s'élevait à 1 115 millions de francs au 31 décembre 1983, contre 908 millions de francs un an plus tôt.

**Services aux entreprises de la distribution :** Cetelem a amplifié, en 1983, les services proposés à ses apporteurs d'affaires.

Ces services sont organisés autour de trois pôles :

- formation du personnel de vente et des cadres des entreprises de distribution;
- information, études et conseils, propres à répondre à des besoins commerciaux (image de marque, campagne publicitaire), stratégiques (implantation de magasins) ou de gestion (informatisation);
- gestion de fichiers, constitués à partir des informations disponibles dans les magasins, permettant d'effectuer des relances commerciales sur tout ou partie de la clientèle.

Le centre serveur et le réseau télématique dont Cetelem s'est doté en 1983, et auxquels 200 magasins étaient connectés au 31 décembre, lui permettent de simplifier et d'accélérer l'acceptation et la transmission des crédits souscrits sur les lieux de vente.

Ils procurent en outre la capacité d'amplifier les services actuels, par exemple de gestion de fichiers, et de développer des services nouveaux, tels que la messagerie qui peut être utilisée entre les différents adhérents d'une même chaîne ou par une centrale d'achats.

L'accueil réservé par les distributeurs à ces innovations se révèle encourageant et Cetelem intensifiera son action en 1984.

#### LA GESTION

Cetelem a pu développer ses encours et poursuivre sa croissance dans le respect des contraintes de l'encadrement du crédit en utilisant les facultés d'encours que la Compagnie Bancaire a pu mettre à sa disposition, comme les années précédentes, et en émettant, au mois de juin, un emprunt obligataire de 500 millions de francs.

Cetelem a continué en 1983 d'appliquer la politique tarifaire définie depuis la libéralisation des conditions de crédit en 1979 et il a ajusté ses barèmes au prix de son refinancement

#### LE CONSOMMATEUR : Cetelem est pour son information

Cetelem agit en permanence dans le sens d'une relation claire avec les consommateurs. Les offres de crédit Cetelem sont conçues spécialement pour préciser les droits et engagements du client. Elles sont suivies de Ceteleguides qui informent, à domicile, le consommateur sur son crédit, sur Cetelem.

#### LE CONTACT HUMAIN : Cetelem est pour sa personnalisation

Chaque consommateur est un cas particulier. Les attachés commerciaux de Cetelem qui sont aussi des consommateurs, le savent bien : aussi recherchent-ils en permanence le dialogue avec leurs clients, pour apporter à ceux-ci le conseil personnalisé dont ils ont besoin pour réaliser leurs projets.



et à ses charges d'exploitation : les conditions tarifaires à la clientèle ont été révisées en baisse, en mai pour les prêts personnels et les crédits à l'amélioration de l'habitat (- 1,2 % en moyenne), en juin pour les ventes à tempérament (- 1,4 % en moyenne).

Le recouvrement des créances impayées a été mené avec efficacité en 1983. Les encours impayés ne représentaient que 2,6 % des encours totaux gérés au 31 décembre 1983.

L'augmentation du nombre de contrats gérés (+ 6 % pour le seul crédit) et la mise en place de techniques (télématique) ou d'activités (services) nouvelles ont exigé un renforcement des effectifs de 22 personnes. Fin 1983, ceux-ci atteignaient 1 262 personnes.

Les investissements réalisés dans le centre serveur et le réseau télématique, qui seront poursuivis en 1984, et le réaménagement des locaux abritant le centre de calcul informatique contribueront à de nouvelles améliorations de la productivité de Cetelem et de la qualité de ses prestations.

#### LE PERSONNEL

Les actions déjà engagées en 1982 en matière de relations sociales ont été amplifiées au cours de l'exercice écoulé, pendant lequel un accent particulier a été mis sur l'information du personnel quant aux buts de l'entreprise et aux moyens de les atteindre, ainsi que sur la formation correspondante.

Par ailleurs, l'année 1983 a donné lieu à l'application dans la vie quotidienne de l'entreprise des droits nouveaux des salariés, définis par les lois de 1982 dites "Lois Auroux".

96 personnes ont été recrutées dans l'année, 74 ont quitté la société, dont 7 pour les filiales de Cetelem et 8 pour d'autres sociétés du Groupe de la Compagnie Bancaire; les mutations internes, généralement accompagnées de changements de qualification, ont concerné 57 personnes.

Le salaire minimum garanti à l'embauche chez Cetelem, comme dans l'ensemble des sociétés du Groupe de la Compagnie Bancaire, s'élevait à 61 240 francs par an au 31 décembre 1983, en hausse de 9 %.

La participation des salariés aux fruits de l'expansion définie par un accord spécifique, commun à toutes les sociétés du Groupe de la Compagnie Bancaire, a conduit à l'attribution en 1983 d'une somme de 8,0 millions de francs au personnel de Cetelem, soit 5,7 % de la rémunération brute perçue en 1982, dans la limite du salaire plafond prévu par la loi.

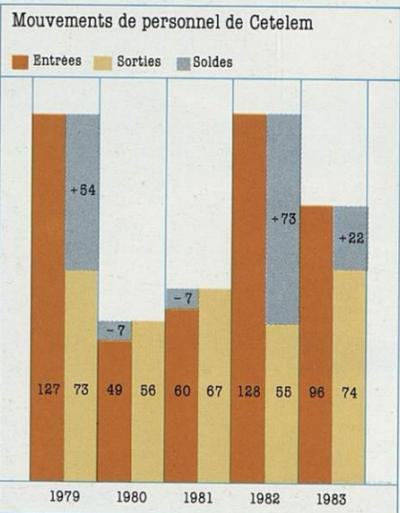
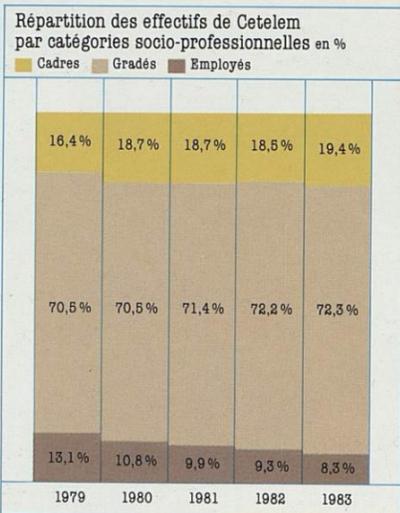
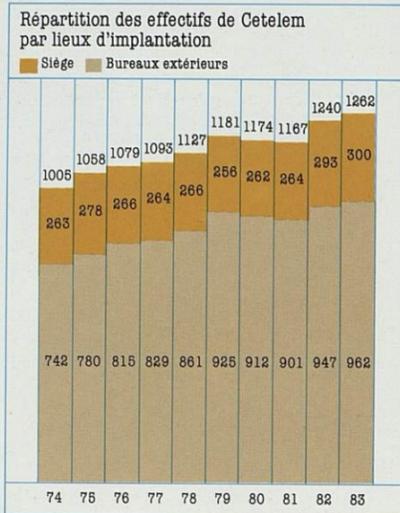
#### LE BUDGET DU CONSOMMATEUR : Cetelem est pour son équilibre

Cetelem définit avec chaque consommateur la formule - crédit pour l'immédiat, épargne pour l'avenir - la mieux adaptée à la réalisation de ses projets comme à l'équilibre de son budget.



En outre, l'intéressement, également défini par un accord de Groupe, a permis le versement aux salariés de Cetelem de 3,0 millions de francs immédiatement disponibles.

Ces salariés ont par ailleurs perçu 426 milliers de francs, avoir fiscal non compris, au titre des dividendes qui leur ont été servis sur les actions Cetelem qu'ils détiennent depuis la distribution gratuite de 1981 (loi du 24 octobre 1980).



## LA TÉLÉMATIQUE : Cetelem est pour son développement

Consommateurs et distributeurs attendent de Cetelem simplicité des procédures, rapidité de financement, fiabilité de gestion.

Déjà relié en temps réel à toutes ses agences depuis 1980, Cetelem a commencé d'implanter, en 1983, un réseau télématique, en installant des terminaux sur les points de vente avec lesquels il collabore.

Cetelem se rapproche ainsi tant du distributeur que du consommateur.



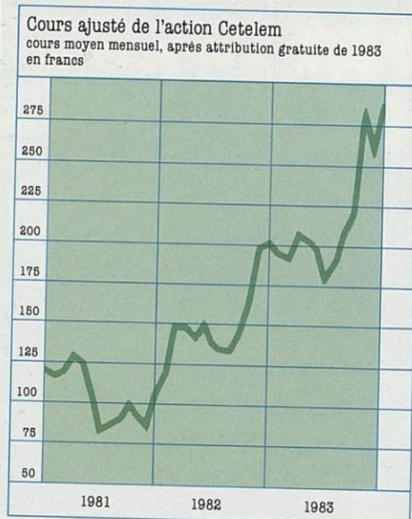
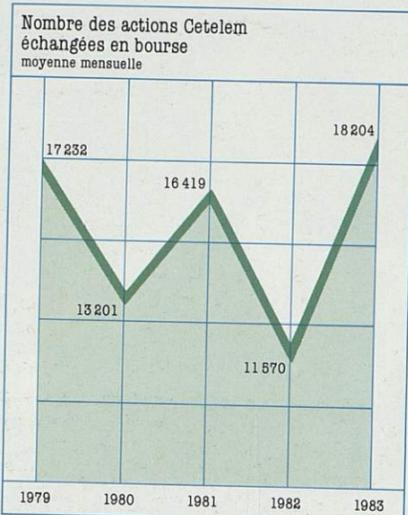
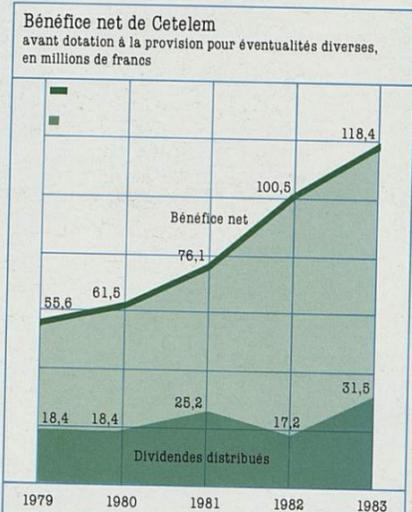
## LES RÉSULTATS

Le résultat d'exploitation avant impôts de Cetelem (1), s'est établi à 203,2 millions de francs.

Après impôts, le résultat net de la société est de 118,4 millions de francs, en augmentation de 18 % par rapport à celui, 100,5 millions de francs, de 1982.

Le résultat de 1983 comprend 16,6 millions de francs de dividendes nets perçus de Cofica, contre 8,3 millions de francs pour celui de 1982.

L'action Cetelem a fait l'objet, à la Bourse de Paris, d'une demande soutenue tout au long de l'année, son cours évoluant de 201 francs en décembre 1982 à 283 francs en décembre 1983.



(1) Résultat avant impôts, hors plus et moins values à long terme et revenus du portefeuille titres, et après contribution exceptionnelle.

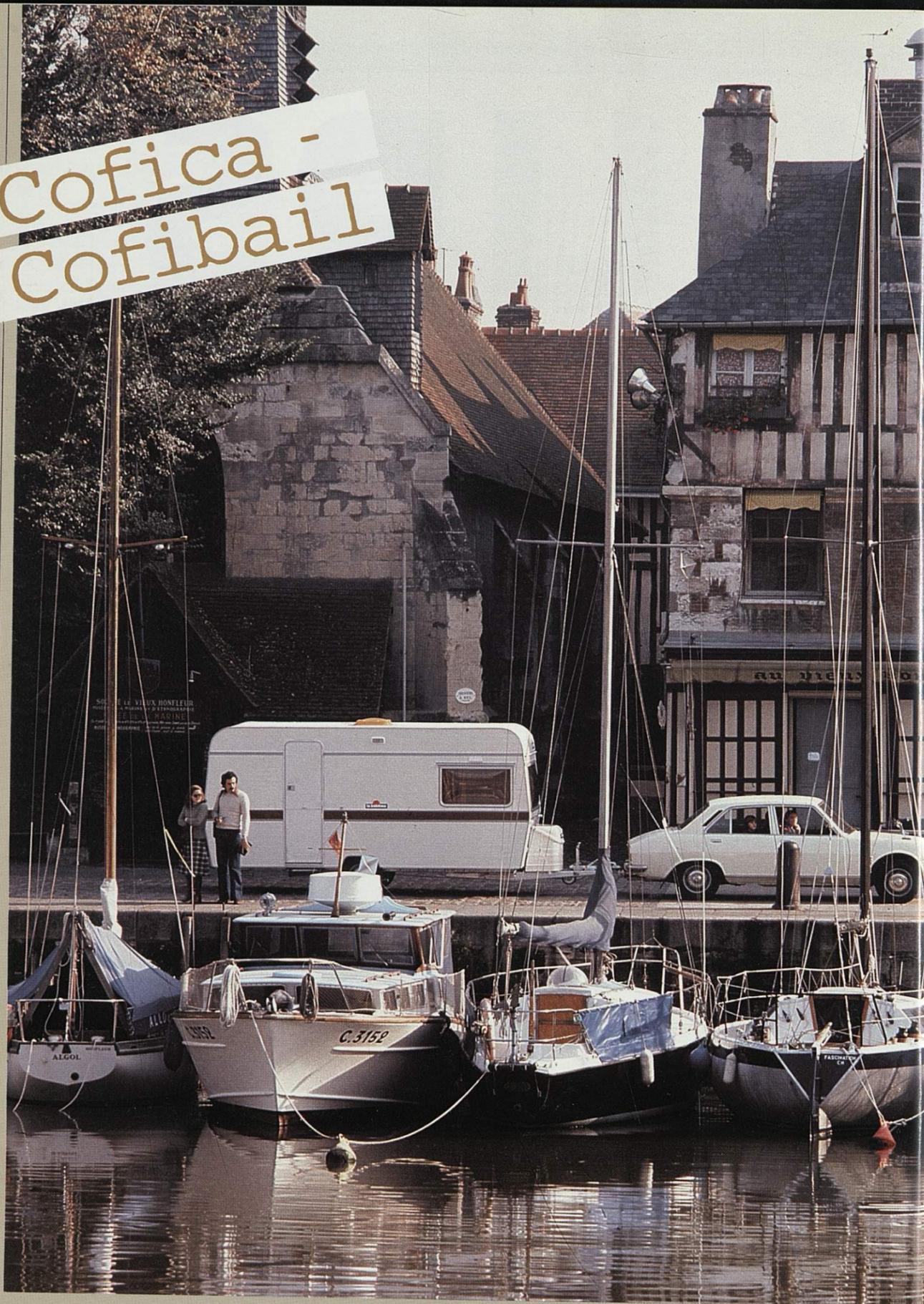
## LE DISTRIBUTEUR : Cetelem est pour sa réussite

Cetelem apporte aux entreprises de la distribution grandes, moyennes et petites, cette indispensable aide à la vente qu'est le crédit.

Les services qu'il leur propose par ailleurs - formation, études et conseil, gestion de fichiers - ont été élaborés pour répondre à leurs préoccupations essentielles et compléter le soutien de leur activité.



# Cofica - Cofibail



Cofica finance les ventes à tempérament d'automobiles, bateaux et caravanes (neufs et d'occasion) réalisées par un réseau de 8 500 concessionnaires et agents agréés; sa filiale Cofibail propose, aux clients de ce même réseau et pour des matériels neufs, des formules de location assortie de promesse de vente.

Cofica et Cofibail, n'étant liées à aucun constructeur, interviennent sur tous les modèles de toutes les marques.

Résolument tournées vers les concessionnaires et les agents, Cofica et Cofibail s'attachent à améliorer constamment la qualité de leurs services : Cofica a ainsi accordé à ses partenaires 632 millions de francs de concours nouveaux, soit 16 % de plus qu'en 1982, principalement au titre du financement de leurs stocks.

## L'ACTIVITÉ

La production de Cofica et de Cofibail, cumul des ventes à tempérament réglées par Cofica et des achats, toutes taxes comprises, de Cofibail, a été de 5 861 millions de francs en 1983, et a dépassé de 18 % celle de 1982.

Le nombre de financements réalisés dans l'année, 236 000, a progressé de 5 %, donc davantage que le marché.

Au 31 décembre 1983, les concours de Cofica et les encours financiers de Cofibail s'élevaient ensemble à 7 727 millions de francs, en augmentation de 22 %, pour 463 000 contrats gérés.

## LA GESTION

La politique tarifaire de Cofica s'inspire des mêmes principes que celle de Cetelem. Ses modalités d'application sont toutefois déterminées selon des critères propres.

Aussi Cofica a-t-elle pratiqué, en janvier 1983, des baisses de barèmes un peu supérieures, en moyenne, à 1 point.

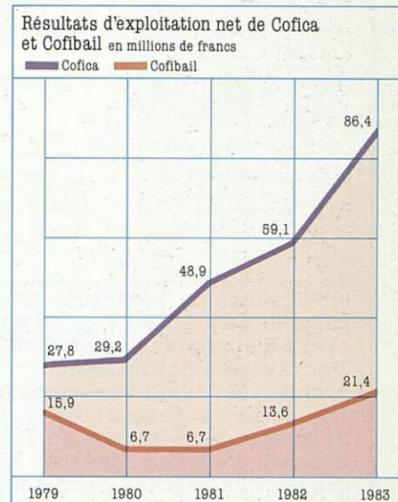
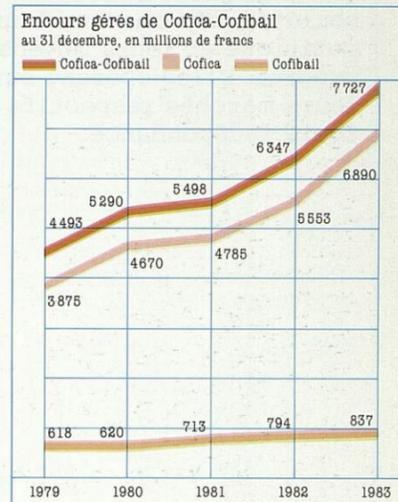
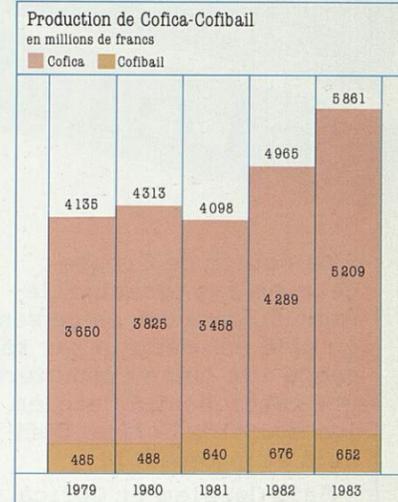
Les effectifs de Cofica et Cofibail ont peu varié au cours des deux dernières années.

## LES RÉSULTATS

Le résultat de Cofica est de 86,4 millions de francs pour 1983. Ce résultat a été déterminé après provision de l'impôt, en l'absence de dividendes Cofibail et hors toute dotation ou reprise aux provisions taxées à caractère de réserves.

Cofica distribuera un dividende de 10 francs par action, avoir fiscal non compris. La quasi totalité de ses dividendes, soit 17,3 millions de francs, sera versée à Cetelem.

Cofibail a obtenu, après impôts, un bénéfice financier de 21,4 millions de francs.

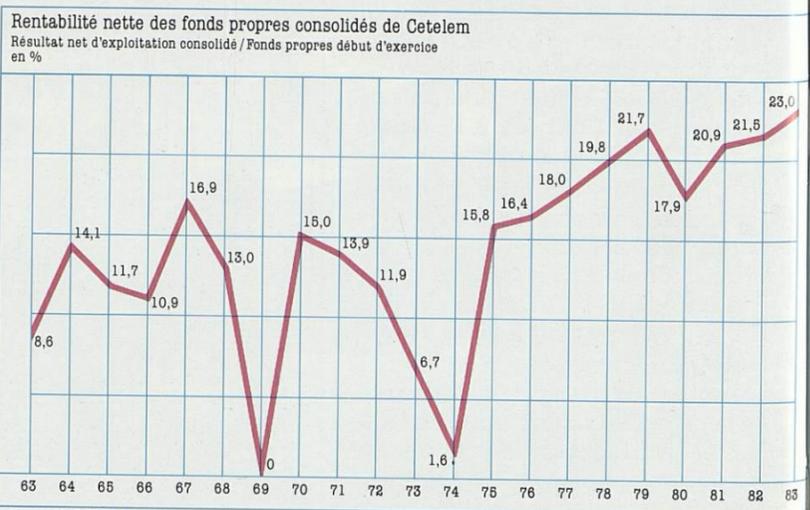
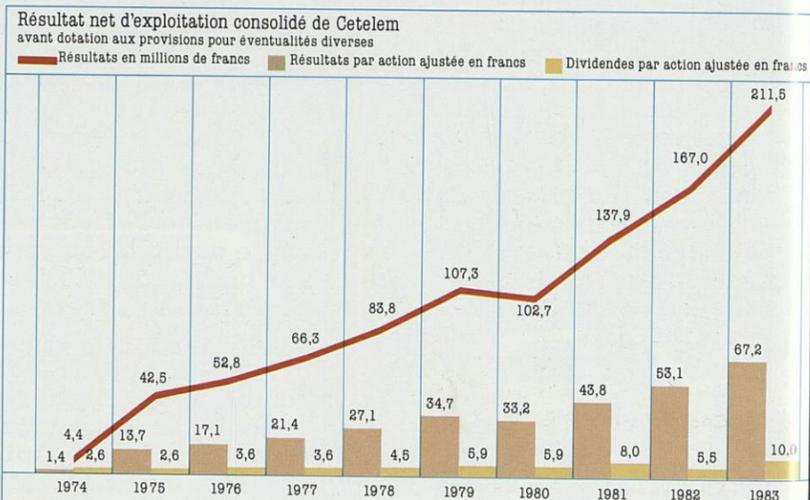
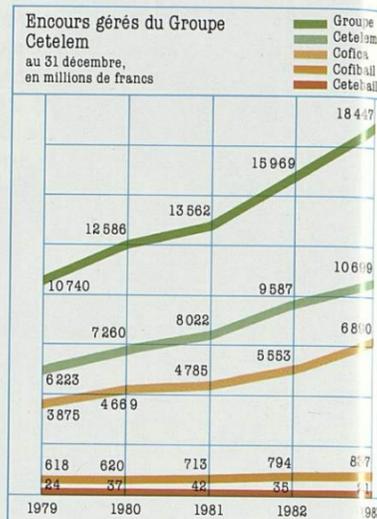
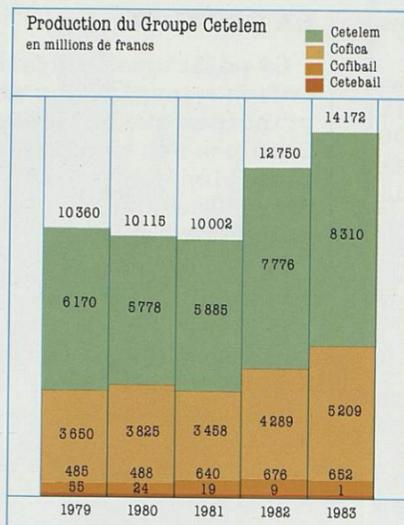


# Le groupe Cetelem

La notion de Groupe Cetelem est essentiellement financière, en ce sens qu'elle est définie par référence aux liens financiers qui rattachent à Cetelem les sociétés Cofica, Cofibail et Cetebail (1).

Mais Cetelem et Cofica, les deux principales sociétés, ont chacune leur politique et leurs moyens propres. Elles opèrent sur leurs marchés respectifs en toute indépendance.

(1) Société de location-vente de pianos, magnétoscopes et matériels d'enregistrement dont l'activité a été mise en sommeil en 1983. Ses encours financiers atteignaient 21 millions de francs au 31 décembre, et son résultat financier après impôt a représenté 0,2 million de francs.



Cetelem de 1963 à 1970, Ensemble Cetelem à partir de 1971

## L'ACTIVITÉ

**Crédit :** Les engagements nouveaux pris par Cetelem et ses filiales, 14 172 millions de francs, ont progressé de 11 % en 1983.

Le nombre de financements accordés, 1 057 000, s'est élevé de 6 %; il a atteint un niveau analogue à ceux observés lors des années 1976 à 1979.

Les encours cumulés, 18 447 millions de francs au 31 décembre 1983, ont augmenté de 16 % dans l'année.

Le nombre d'opérations en gestion, 2 235 000 au 31 décembre 1983, a enregistré une croissance de 5 %.

**Épargne :** En tenant compte de la collecte d'épargne réalisée, de façon accessoire, par Cofica auprès de sa clientèle particulière, le Groupe Cetelem a distribué, en 1983, 33 340 contrats Cardif (assurance-vie et capitalisation), le nombre de contrats en cours revalorisés s'établissant par ailleurs à 23 300.

L'épargne ainsi accumulée atteignait 1 155 millions de francs au 31 décembre 1983, soit un montant supérieur de 24 % à celui observé un an plus tôt.

## LES RÉSULTATS

Les résultats d'exploitation des sociétés du Groupe Cetelem ressortent à 415,2 millions de francs, en augmentation de 25 % sur ceux, 331 millions de francs, enregistrés pour l'exercice précédent.

Il convient de souligner, parmi l'évolution des charges d'exploitation, celle des frais de personnel : ceux-ci ont progressé de 12 %, contre 16 % en 1982, alors que les effectifs, 2 028 personnes au 31 décembre et 2 030 en moyenne annuelle, augmentaient à un rythme, 4 %, double de celui de l'exercice précédent, et que le taux de charges sociales continuait de croître.

Le résultat net d'exploitation consolidé de Cetelem, calculé après impôts et déduction de la part des tiers, s'est élevé à 211,5 millions de francs, contre 167,0 millions de francs en 1982.

Ce résultat 1983 représente 1,2 % du montant des encours moyens en gestion. Cette proportion est analogue à celle que l'on a observée dans un passé récent (1,1 % en moyenne pour les cinq dernières années).

La protection des fonds propres du Groupe Cetelem contre l'érosion monétaire a été ainsi assurée. En outre, le rapport de couverture des risques a été amélioré.

La rentabilité nette des fonds propres, mesurée par le rapport du résultat d'exploitation consolidé après impôts aux fonds propres consolidés de début d'année, s'est établie à 23 %.

# LES PARTICIPATIONS DE CETELEM

catalogue printemps-été 1984

**Carte 4 Etoiles**

8 034 281 775  
MME DUQUESNOY D.

**3 SUISSSES**

EN DIRECT AVEC VOUS



## SECTEUR DU CRÉDIT

### FRANCE : COFIDIS

Cetelem détient 15 % du capital, 100 millions de francs, de cette société créée en 1982 par Trois Suisses France SA, pour financer, avec le "Compte permanent 4 étoiles", les ventes par correspondance effectuées par les Trois Suisses.

Cofidis a réalisé 109 300 ouvertures de comptes en 1983 et gérait 87 100 comptes actifs en fin d'année.

Ses financements ont représenté 215 millions de francs en 1983, et ses encours atteignaient 152 millions de francs au 31 décembre.

A cette date, la société employait 24 personnes.

Le bénéfice net réalisé par Cofidis en 1983 est de 5,1 millions de francs; il avait été de 1,2 million de francs en 1982. Ces sommes ont été intégralement réinvesties dans l'entreprise.

### JAPON : FAMILY CONSUMER CREDIT

Cette société, dont Cetelem détient 20 % du capital, 300 millions de yens soit 11 millions de francs\*, a clos son quatrième exercice plein le 30 septembre 1983.

Family Consumer Credit a distribué, au cours de cet exercice, 78,3 milliards de yens, soit 2 826 millions de francs\*, de financements nouveaux, pour 269 000 opérations.

La croissance de la production s'est ainsi établie à 42 % en montant et à 29 % en nombre.

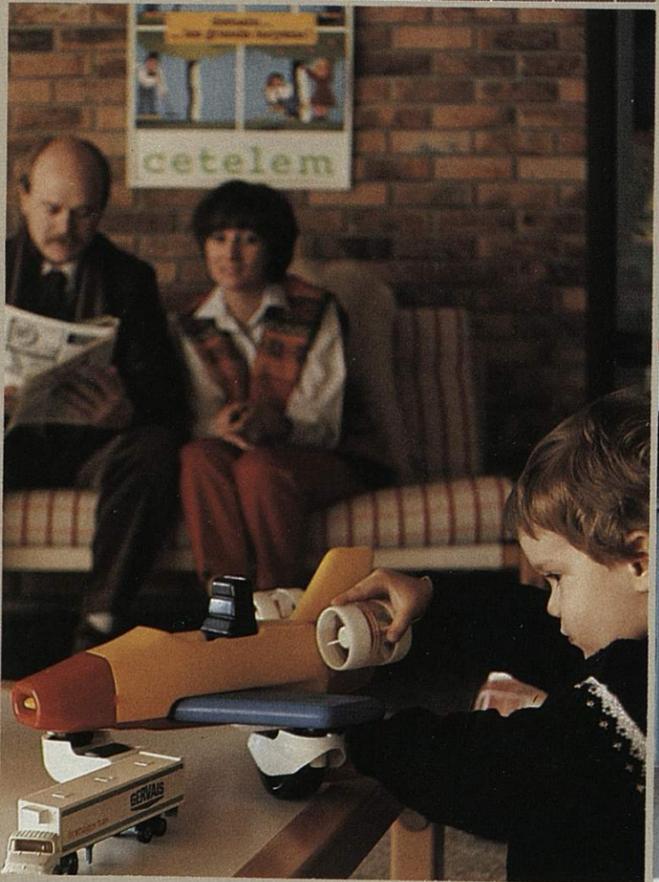
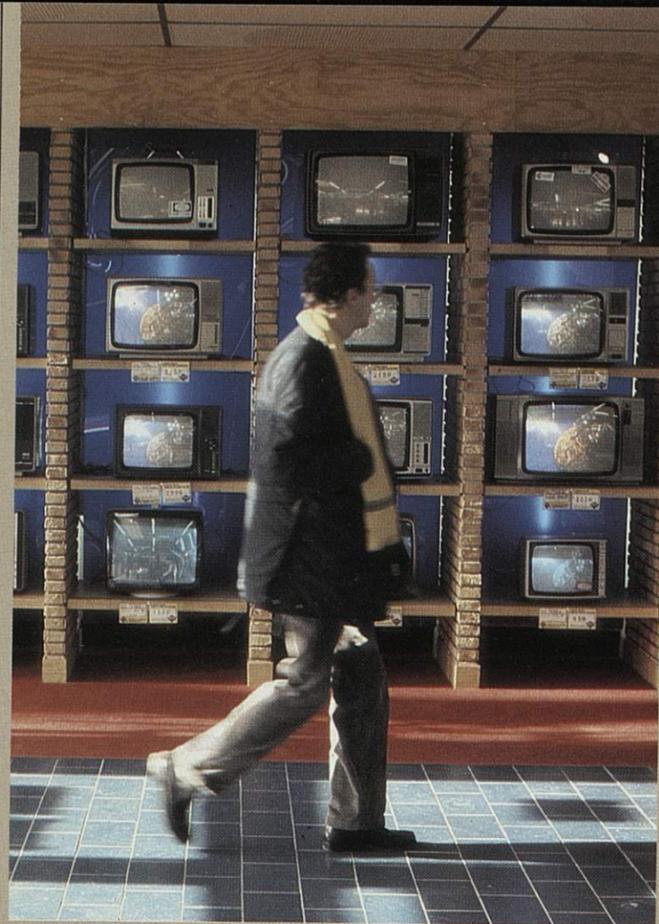
Au 30 septembre les encours atteignaient 77,6 milliards de yens soit 2 800 millions de francs\*, en augmentation de 54 %. Le nombre de contrats en gestion à la même date était de 275 000.

Family Consumer Credit exploite 12 agences, situées dans les principales métropoles du Japon.

Ses effectifs se sont accrus de 200 personnes en cours d'année; ils étaient de 553 personnes au 30 septembre.

La société a dégagé un bénéfice net de 10 millions de yens soit 0,4 million de francs\*, après avoir engagé des investissements importants, tant en hommes qu'en moyens matériels, afin d'atteindre la forte expansion que rendent nécessaires les conditions du marché japonais.

\* Au cours du 30 décembre 1983, soit 1 Yen = 0,03609 franc.



# Cetelem en 1983

## SOMMAIRE

Rapport du Conseil d'administration .....	26
Rapports des Commissaires aux comptes .....	28
Résolutions .....	30
Comptes de Cetelem .....	32
Comptes des filiales .....	42
Comptes consolidés .....	46

# RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La brochure qui précède le rapport du Conseil expose avec détail les informations relatives à l'environnement, aux politiques suivies par Cetelem ou ses filiales et à leurs effets, ainsi qu'aux participations.

Votre société a distribué 821 000 crédits nouveaux en 1983 pour un montant de 8 310 millions de francs, en hausse de 7 %.

Son encours, 10 699 millions de francs au 31 décembre, a progressé de 12 % au cours de l'exercice écoulé.

Les résultats de 1983 ont été établis selon les méthodes et les règles habituelles.

Toutefois, le calcul des provisions pour créances douteuses a été conduit, cette année, selon des critères plus stricts : les encours impayés - 2,6 % des encours totaux au 31 décembre - ont davantage augmenté depuis 1979 que l'ensemble des concours, sous l'effet de l'allongement des durées des crédits et des procédures de recouvrement par voie judiciaire et en raison d'un accroissement des incidents de paiement ; ce dernier phénomène, perceptible surtout en 1982 et 1983, est à rapprocher de l'évolution de la situation de l'emploi et du revenu disponible des ménages.

Il a donc été jugé opportun de renforcer les provisions pour risques qui ont été portées, au cours de l'exercice, de 147 à 188 millions de francs. La part de cet accroissement qui résulte de l'application de critères d'appréciation plus stricts, est de 23 millions de francs.

Par ailleurs, il a été décidé de procéder à un réaménagement de la dette à long terme de Cetelem, en vue d'atténuer les charges financières qui résulteront au cours des prochaines années de l'existence des obligations 18,20 % émises en juillet 1981. Cette politique s'est traduite par un engagement d'acquiescer en janvier 1984, au cours alors coté en Bourse, les obligations Cetelem 1981 que la Compagnie Bancaire aura été en mesure de se procurer sur le marché boursier.

Le rachat d'obligations remboursables au pair à un prix supérieur à leur valeur nominale entraîne une perte immédiate. Pour les 22 268 obligations, dont Cetelem s'était assuré la disposition fin 1983, qui ont été acquises à un prix global - coupon couru et frais inclus - de 140 millions de francs, cette perte atteint 18 millions de francs. Votre Conseil a jugé qu'en raison de l'engagement contracté, cette charge devait être provisionnée dans les comptes de l'exercice 1983.

Après déduction de ces provisions et imputation de toutes les charges d'exploitation, le résultat de Cetelem ressort, net d'impôt, à 118,4 millions de francs. Il avait été en 1982 de 100,5 millions de francs. Ces montants incluent respectivement 16,6 et 8,3 millions de francs de dividendes reçus de Cofica.

Sur ce résultat, votre Conseil a prélevé 70 millions de francs pour accroître la provision pour éventualités diverses dotée à partir de profits ayant supporté l'impôt. Cette provision a ainsi été portée à 180 millions de francs.

Le bénéfice dont vous avez à fixer la répartition est donc de 48,4 millions de francs.

Le Conseil vous propose de décider la distribution d'un dividende de 10 francs par action, avoir fiscal de 5 francs non compris, égal à celui qui était servi avant la promulgation de la loi du 30 juillet 1982 qui a limité le dividende versé en 1983.

Après l'augmentation de capital de l'année dernière, le nombre de titres concernés est de 3 149 111.

La distribution de dividendes, proposée au titre de l'exercice 1983, atteindrait donc 31,5 millions de francs.

Votre Conseil d'administration vous propose d'affecter ainsi le bénéfice social :

Bénéfice à affecter :	Francs
• Bénéfice net de l'exercice .....	48 396 200,91
• Report à nouveau .....	62 071,42
Total .....	48 458 272,33

#### Emplois :

• Réserve légale .....	6 298 220,00
• Réserve provenant des provisions pour investissement libérées .....	1 872 610,00
• Réserve spéciale provenant des plus-values à long terme .....	-
• Dividendes .....	31 491 110,00
• Réserves facultatives .....	8 700 000,00
Total .....	48 361 940,00
Le solde, soit .....	96 332,33

ferait l'objet d'un report à nouveau.

Le résultat net d'exploitation consolidé de Cetelem a augmenté de 27 % et s'est élevé à 211,5 millions de francs. Il représente 67 francs par action Cetelem.

L'émission d'un emprunt obligataire de 500 millions de francs au mois de juin a entamé l'autorisation d'émission donnée au Conseil d'administration par l'assemblée du 21 avril 1983. Votre Conseil vous demande donc de la renouveler et d'en élever le montant à 2 milliards de francs pour avoir la capacité de poursuivre sa politique obligataire et d'adapter son application aux opportunités du marché.

Votre Conseil a déploré en 1983 le décès de Monsieur Aimé Teyssier d'Orfeuill, qui assumait depuis 13 ans auprès de Cetelem, comme de la Compagnie Bancaire et des autres sociétés de son Groupe, la mission de commissaire du gouvernement. Le Conseil rend hommage à ses hautes qualités humaines et à sa compétence.

Monsieur Maurice de Rambuteau, qui était administrateur depuis novembre 1974 et a fait bénéficier votre société de ses conseils avisés, s'est démis de son mandat d'administrateur. Monsieur Robert Carvallo a été appelé à le remplacer, par une décision que le Conseil vous demande de ratifier.

Monsieur Daniel Bucheli, dont le mandat d'administrateur expirait avec la présente assemblée, a souhaité ne pas être reconduit dans cette fonction.

Votre Conseil le remercie de sa collaboration fructueuse et, pour le remplacer, vous propose de nommer administrateur Monsieur Pierre Boucher, directeur général de Cetelem. Conformément à l'article 26 des statuts, le mandat de Monsieur Pierre Boucher prendrait fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 1989.

Monsieur Jean-Claude Poussif a démissionné, au cours de l'exercice, de son mandat de censeur. Le Conseil lui a exprimé sa reconnaissance pour l'aide apportée à votre société et il a coopté Monsieur Michel Tassart pour remplacer Monsieur Poussif jusqu'à la présente assemblée. Vous serez invités à ratifier cette décision.

Messieurs Michel Tassart, Michel Rubinstein et Claude Toussaint, dont les mandats de censeur sont parvenus à leur terme, en sollicitent le renouvellement. Nous vous proposons, de proroger ces mandats, conformément à l'article 33 des statuts jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 1990 qui statuera sur les comptes de 1989.

L'assemblée des actionnaires du 23 avril 1981 avait fixé le montant annuel des jetons de présence à 450 000 francs. Nous vous proposons de porter cette somme à 540 000 francs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1984 et de fixer à 48 800 francs l'indemnité annuelle allouée à chacun des censeurs.

# RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

## RAPPORT GÉNÉRAL

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur les comptes de l'exercice couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1983.

Nous avons vérifié les comptes de votre Société pour cet exercice ainsi que la sincérité des informations relatives à la situation financière et aux comptes donnés aux actionnaires ou mis à leur disposition à l'occasion de l'Assemblée Générale.

Les comptes qui sont soumis à votre approbation appellent de notre part les commentaires suivants :

la provision pour éventualités diverses (provision taxée) a fait l'objet d'une dotation de 70 millions de francs au titre de l'exercice 1983 ; la dotation au titre de l'exercice précédent s'était élevée à 20 millions de francs.

les frais d'émission de l'emprunt obligataire 1983 pour un montant de 16 957 529 francs ont été amortis en totalité à la clôture de l'exercice.

Compte tenu des diligences que nous avons accomplies selon les recommandations de la profession, nous estimons être en mesure de certifier que l'inventaire ainsi que les documents de synthèse (comptes de résultats et bilan) tels qu'ils ont été arrêtés par votre Conseil, et qui font apparaître un bénéfice de 48 396 201 francs et un total de bilan de 11 428 043 976 francs, sont réguliers et sincères.

Paris, le 20 février 1984

Castel, Jacquet et Associés  
Claude Castel  
Yves Bahon

Cabinet Robert Mazars  
Robert Mazars  
José Murette

Commissaires aux comptes

## RAPPORT SPÉCIAL

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous informer que nous n'avons pas reçu avis d'une nouvelle convention autorisée au titre de l'exercice 1983 par votre Conseil d'administration, et entrant dans le cadre de celles visées à l'article 101 de la loi du 24 juillet 1966.

Des conventions antérieurement autorisées ont continué à produire leurs effets au cours de l'exercice 1983.

### 1. Convention avec Cetelem

Cette société a confié à Cetelem le traitement des dossiers contentieux provenant de son activité et nécessitant l'intervention d'une procédure judiciaire.

Au cours de l'exercice, Cetelem a facturé au titre des prestations fournies dans le cadre de cette convention, un montant hors taxes de 107 147 francs.

Les personnes concernées sont : Monsieur de Chaunac-Lanzac, Président de Cetelem et Monsieur Boucher, Directeur Général de Cetelem, administrateurs de Cetelem.

### 2. G.I.E. Neuilly Gestion

Le Cetelem confie au G.I.E. Neuilly Gestion ses travaux informatiques, et à ce titre, le G.I.E. Neuilly Gestion a facturé à Cetelem un montant hors taxes de 38 011 108 francs.

Les personnes concernées sont : Monsieur de Chaunac-Lanzac, administrateur unique du G.I.E. jusqu'au 20 juin 1983 et Président de Cetelem et de Cofica, Monsieur Boucher, Directeur Général de Cetelem et administrateur unique du G.I.E. depuis le 20 juin 1983, Monsieur Chicoye, administrateur de Cofica, de Cetelem et de Cardif, la Compagnie Bancaire représentée par Monsieur Levy-Lang, administrateur de Cetelem, de Cofica et de la Compagnie d'Assurances et d'Investissements de France (Cardif), les sociétés Cofica et Cardif étant membres du G.I.E.

### 3. Cardif

Cetelem met à la disposition de Cardif son organisation commerciale et assure certaines tâches de gestion, Cetelem étant en outre mandataire spécial de Cardif pour le recouvrement des primes et accessoires afférents aux contrats d'assurances souscrits par les clients de cette dernière.

Cetelem a facturé à ce titre à Cardif un montant hors taxes de 18 835 702 francs.

Les personnes concernées sont les mêmes que pour la convention précédente.

### 4. Cofica

Cetelem assure le traitement des dossiers contentieux de Cofica ; au cours de l'exercice, Cetelem a facturé, à ce titre, à Cofica, un montant hors taxes de 6 573 026 francs.

Les personnes concernées sont Monsieur de Chaunac-Lanzac, Monsieur Chicoye, la Compagnie Bancaire représentée par Monsieur Levy-Lang, Monsieur Loïc de Fouchier, Monsieur Mera, Monsieur Pontier et Monsieur Boucher.

### 5. Cofibail

Cetelem assure le traitement des dossiers contentieux de Cofibail ; au cours de l'exercice, Cetelem a facturé, à ce titre, à Cofibail, un montant hors taxes de 2 424 668 francs.

Au terme de la convention du 23 novembre 1978, Cofibail est appelée à se rendre acquéreur, en vue de location avec promesse de vente, d'instruments de musique ainsi que d'équipements d'enregistrement et de reproduction du son ou de l'image, l'étude des dossiers correspondants ainsi que les opérations de recouvrement et de correspondance acheteur sont assurées par les services de Cetelem.

L'intervention de Cetelem est globalement rémunérée sur la base d'un taux annuel de 4,5 % hors taxes appliqué mensuellement sur le montant des immobilisations nettes de Cofibail sur ces matériels. Cetelem a facturé, à ce titre, à Cofibail, un montant de 51 995 francs.

Pour ces deux conventions, l'administrateur concerné est Monsieur de Chaunac-Lanzac, Président Directeur Général de Cetelem et de Cofica représentant permanent de Cofica au Conseil d'administration de Cofibail.

### 6. Cetelem

Cetelem assure l'étude des dossiers et les opérations de recouvrement et de correspondance acheteur pour le compte de Cetelem.

Au cours de l'exercice, Cetelem a facturé, à ce titre, à Cetelem, un montant hors taxes de 1 869 664 francs.

Les personnes concernées sont Monsieur de Chaunac-Lanzac et Monsieur Boucher.

Les autres opérations réalisées avec les différentes sociétés du Groupe, dont nous avons eu par ailleurs connaissance, nous paraissent entrer dans le cadre des opérations courantes pratiquées à des conditions normales visées par l'article 102 de la loi.

Paris, le 20 février 1984

Castel, Jacquet et Associés  
Claude Castel  
Yves Bahon

Cabinet Robert Mazars  
Robert Mazars  
José Murette

Commissaires aux comptes

## OPINION DES COMMISSAIRES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

A notre avis, le bilan et le compte de résultats consolidés au 31 décembre 1983 et les notes annexes ont été établis en conformité avec les principes comptables généralement admis.

Ils expriment de façon régulière et sincère la situation et les résultats consolidés du Groupe Cetelem.

Paris, le 14 mars 1984

Castel, Jacquet et Associés  
Claude Castel  
Yves Bahon

Cabinet Robert Mazars  
Robert Mazars  
José Murette

Commissaires aux comptes

# RÉSOLUTIONS

## PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'assemblée générale approuve le rapport du Conseil d'administration sur la situation et l'activité de la société pendant l'exercice 1983 et toutes les opérations qui y sont mentionnées.

Elle prend acte du rapport de Messieurs les Commissaires aux comptes et en accepte les conclusions.

L'assemblée générale approuve le bilan et les comptes arrêtés au 31 décembre 1983 tels qu'ils ont été présentés.

## DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale approuve le projet d'affectation des résultats de l'exercice 1983 présenté par le Conseil d'administration.

Le dividende, qui sera mis en paiement le mercredi 9 mai 1984, est de 10,00 francs par action. Il est assorti d'un avoir fiscal de 5,00 francs.

Conformément aux dispositions de l'article 47 de la loi du 12 juillet 1965, l'assemblée constate que les dividendes nets et les crédits d'impôts ont été respectivement de 10,00 francs et 5,00 francs pour les exercices 1980 et 1981, et de 6,84 francs et 3,42 francs pour l'exercice 1982.

## TROISIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale prend acte du rapport spécial de Messieurs les Commissaires aux comptes sur les opérations visées à l'article 101 de la loi du 24 juillet 1966.

## QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale ratifie la nomination aux fonctions d'administrateur, faite à titre provisoire par le Conseil dans sa réunion du 21 avril 1983, de Monsieur Robert Carvallo en remplacement de Monsieur Maurice de Rambuteau, pour la période restant à courir du mandat de ce dernier.

Conformément à l'article 26 des statuts, le mandat de Monsieur Carvallo prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à se réunir en 1988 pour statuer sur les comptes de 1987.

## CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale nomme administrateur Monsieur Pierre Boucher, Directeur Général de Cetelem, pour une période de six années.

Conformément à l'article 26 des statuts, le mandat de Monsieur Boucher viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à se réunir en 1990 pour statuer sur les comptes de l'exercice 1989.

## SIXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale ratifie la nomination aux fonctions de censeur, faite à titre provisoire par le Conseil dans sa réunion du 15 juin 1983, de Monsieur Michel Tassart, en remplacement de Monsieur Jean-Claude Poussif dont le mandat expirait avec la présente assemblée.

## SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale renouvelle les mandats de censeur de Messieurs Michel Tassart, Michel Rubinstein et Claude Toussaint pour une période de six années qui se terminera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à se réunir en 1990 pour statuer sur les comptes de l'exercice 1989.

## HUITIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale fixe à 540 000 francs le montant annuel des jetons de présence alloués au Conseil d'administration à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1984.

## NEUVIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale fixe à 48 800 francs l'indemnité annuelle allouée à chacun des censeurs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1984.

## DIXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale autorise le Conseil d'administration à procéder à une ou plusieurs émissions d'obligations pour un montant de 2 milliards de francs, aux conditions qu'il jugera convenables.

Cette autorisation est donnée pour une période de cinq ans; elle rend caduque l'autorisation donnée par l'assemblée générale ordinaire du 21 avril 1983.

## ONZIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de ses délibérations pour effectuer les dépôts ou publications prescrits par la loi.

# COMPTES DE CETELEM ET DE SES FILIALES

# COMPTES CONSOLIDÉS DE CETELEM

## SOMMAIRE

Comptes de Cetelem .....	32
Comptes des filiales .....	42
Comptes consolidés .....	46

(en francs)

Débit	1982	1983
Charges d'exploitation bancaire .....	1 255 645 056,98	1 445 814 062,86
Charges sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires .....	1 178 018 492,33	1 331 333 895,51
- Institut d'émission, banques, organismes et établissements financiers.....	19 548 585,31	16 614 561,61
- Emprunts contre effets publics ou privés .....	1 113 569 486,96	1 240 994 672,52
- Commissions.....	44 900 420,06	73 724 661,38
Charges sur opérations avec la clientèle ..	3 890 271,24	3 000 211,68
Intérêts sur emprunts obligataires .....	54 834 771,69	89 089 135,43
Autres charges d'exploitation bancaire ....	18 901 521,72	22 390 820,24
Charges de personnel .....	230 015 143,12	265 962 349,38
Impôts et taxes .....	22 034 531,70	26 290 023,73
Charges générales d'exploitation.....	231 998 271,62	269 001 615,77
Autres travaux, fournitures et services extérieurs.....	148 198 609,30	175 554 048,13
Autres charges générales d'exploitation(1)	83 799 662,32	93 447 567,64
Dotations de l'exercice aux comptes d'amortissement .....	3 479 712,84	21 284 177,78
Excédent des provisions d'exploitation constituées sur les provisions reprises ..	61 442 337,24	87 831 785,35
Charges exceptionnelles et charges sur exercices antérieurs .....	1 594 688,88	2 013 578,47
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions hors exploitation.....	32 189 683,59	99 951 547,48
Provision pour investissement.....	3 956 156,00	3 758 852,00
Provision pour participation des salariés ..	8 201 800,00	8 545 600,00
Provision pour éventualités diverses .....	20 000 000,00	70 000 000,00
Provision pour charges hors exploitation ..	31 727,59	17 647 095,48
Participation des salariés.....	7 328 541,00	8 351 564,00
Intéressement des salariés.....	3 744 300,00	4 046 080,00
Impôt sur les sociétés .....	96 595 740,00	105 028 552,00
Contribution exceptionnelle .....	3 603 087,00	4 355 002,00
Bénéfice net de l'exercice.....	80 464 836,00	48 396 200,91
	2 030 135 929,97	2 388 326 539,73

(1) Dont dépenses de toute nature exclues des charges déductibles fiscalement : 249 561,95 pour 1982 et 227 112,00 pour 1983.

(en francs)

Crédit	1982	1983
Produits d'exploitation bancaire.....	1 984 962 382,67	2 336 008 070,03
Produits des opérations de trésorerie et opérations bancaires.....	64 651 338,67	63 892 453,74
- Institut d'émission, banques, organismes et établissements financiers.....	604 156,83	545 316,47
- Prêts contre effets publics ou privés.....	64 047 181,84	63 347 137,27
Produits des opérations avec la clientèle..	1 910 449 704,81	2 250 935 393,03
- Crédits à la clientèle.....	1 855 119 911,45	2 207 059 614,16
- Comptes débiteurs de la clientèle.....	28 065 725,84	28 170 367,76
- Commissions .....	27 264 067,52	15 705 411,11
Produits des opérations diverses.....	1 078 841,97	926 934,13
Produits du portefeuille-titres.....	8 782 497,22	20 253 289,13
Produits accessoires .....	32 731 334,23	39 384 528,46
Produits exceptionnels et produits sur exercices antérieurs .....	4 039 628,07	2 827 803,65
Reprise des provisions hors exploitation ..	8 402 585,00	10 106 137,59
Sur participation des salariés .....	6 334 000,00	8 201 800,00
Pour investissement .....	2 068 585,00	1 872 610,00
Hors exploitation.....	-	31 727,59
	2 030 135 929,97	2 388 326 539,73

# BILANS

au 31 décembre

(en francs)

Actif	1982	1983
Caisse, Institut d'émission, Trésor Public, Comptes Courants Postaux.....	4 189 794,92	4 169 512,76
Banques, Organismes et établissements financiers.....	25 179 702,06	4 585 781,18
Comptes ordinaires.....	25 179 702,06	4 585 781,18
Bons du Trésor, Valeurs reçues en pension ou achetées ferme.....	507 600 000,00	500 500 000,00
Crédits à la clientèle.....	8 766 341 181,47	10 022 021 994,90
Créances commerciales.....	2 027 329,59	9 168 773,08
Autres crédits à court terme.....	4 119 255 135,02	4 802 462 668,05
Crédits à moyen terme.....	4 645 058 716,86	5 210 390 553,77
Comptes débiteurs de la clientèle.....	209 992 446,47	244 301 525,78
Chèques et effets à l'encaissement.....	1 787 359,52	6 966 412,94
Comptes de régularisation et divers.....	183 495 208,23	204 491 408,16
Titres de participation et de filiales.....	263 171 862,94	275 853 017,87
Prêt participatif.....	493 030,00	493 030,00
Immobilisations.....	163 230 050,07	164 661 292,43
	10 125 480 635,68	11 428 043 976,02

(en francs)

Passif	1982 avant répartition	1983 avant répartition	1983 après répartition
Banques, Organismes et Établissements financiers	141 605 480,15	371 225 524,06	371 225 524,06
Comptes ordinaires.....		247 625 524,06	247 625 524,06
Emprunts et comptes à terme.....		123 600 000,00	123 600 000,00
Valeurs données en pension ou vendues ferme	8 552 580 013,00	9 157 231 832,00	9 157 231 832,00
Comptes créditeurs de la clientèle.....	25 672 202,50	26 338 015,99	26 338 015,99
Sociétés : comptes ordinaires.....		50 000,00	50 000,00
Divers : comptes ordinaires		26 288 015,99	26 288 015,99
Bons de caisse.....	35 945 000,00	16 159 000,00	16 159 000,00
Comptes de régularisation, provisions et divers.....	453 643 662,26	409 891 510,75	441 382 620,75
Obligations.....	300 000 000,00	800 000 000,00	800 000 000,00
Écart de réévaluation-réserve réglementée.....	73 764 162,25	10 781 513,55	10 781 513,55
Réserves.....	209 811 200,37	273 047 207,34	289 918 037,34
Réserve légale.....		25 192 890,00	31 491 110,00
Réserves diverses.....		217 271 782,22	227 844 392,22
Prime d'apport.....		737 400,00	737 400,00
Réserve spéciale sur plus-values à long terme.....		9 200 119,25	9 200 119,25
Réserve provenant de plus-values exonérées.....		20 645 015,87	20 645 015,87
Capital.....	251 928 900,00	314 911 100,00	314 911 100,00
Report à nouveau.....	65 179,15	62 071,42	96 332,33
Bénéfice net de l'exercice.	80 464 836,00	48 396 200,91	-
	10 125 480 635,68	11 428 043 976,02	11 428 043 976,02
Hors bilan			
Engagements par caution et aval.....	789 251 434,54	510 742 815,43	510 742 815,43
Financements en instance ...	(1)	316 151 157,00	316 151 157,00

(1) Chiffre non disponible.

# COMPTES DE RÉSULTATS

pour les cinq derniers exercices

(en millions de francs)

Débit	1979	1980	1981	1982	1983
Charges d'exploitation bancaire :					
Charges sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires :					
- Institut d'émission, banques, organismes et établissements financiers .....	17,9	22,4	19,5	19,5	16,6
- Emprunts contre effets publics ou privés .....	359,6	583,9	816,1	1 113,6	1 241,0
- Commissions .....	21,8	39,0	32,5	44,9	73,7
Charges sur opérations avec la clientèle .....	-	0,1	2,1	3,9	3,0
Autres charges d'exploitation bancaire .....	14,9	16,5	18,7	18,9	22,4
Intérêts sur emprunts obligataires .....	-	-	26,5	54,8	89,1
Charges de personnel .....	147,3	169,7	199,9	230,0	266,0
Impôts et taxes .....	11,1	15,6	19,5	22,0	26,3
Charges générales d'exploitation :					
Autres travaux, fournitures et services extérieurs .....	80,2	101,9	120,7	148,2	175,6
Autres charges générales d'exploitation .....	49,3	56,7	60,9	83,8	93,4
Dotation de l'exercice aux amortissements .....	1,8	2,1	13,4	3,5	21,3
Excédent des provisions d'exploitation constituées sur les provisions reprises .....	3,1	38,5	50,0	61,4	87,8
Charges exceptionnelles .....	0,9	1,2	1,8	1,6	2,0
Dotation de l'exercice aux provisions hors exploitation .....	28,9	29,7	29,4	32,2	99,9
Participation des salariés et intéressement .....	8,1	6,9	7,5	11,1	12,4
Impôt sur les sociétés .....	59,7	61,8	79,2	96,6	105,0
Contribution exceptionnelle .....	-	-	-	3,6	4,4
Bénéfice net (1) .....	35,6	41,5	56,1	80,5	48,4
	840,2	1 187,5	1 553,8	2 030,1	2 388,3
	20,0	20,0	20,0	20,0	70,0

(1) Établi après dotation à la provision pour éventualités diverses de.....

(en millions de francs)

Crédit	1979	1980	1981	1982	1983
Produits d'exploitation bancaire :					
Produits des opérations de trésorerie et opérations interbancaires :					
• Institut d'émission, banques, organismes et établissements financiers .....	10,5	0,5	0,5	0,6	0,5
- Prêts contre effets publics ou privés .....	-	22,5	41,0	64,0	63,3
Produits des opérations avec la clientèle :					
- Crédits à la clientèle .....	745,6	1 064,4	1 415,8	1 855,1	2 207,1
- Comptes débiteurs de la clientèle .....	6,9	9,3	13,9	28,1	28,2
- Commissions .....	49,5	57,6	42,4	27,3	15,7
Produits des opérations diverses .....	2,1	2,2	1,7	1,1	0,9
Produits du portefeuille-titres :					
- Titres de participation et filiales .....	0,1	0,1	0,1	8,8	20,3
- Prêts participatifs .....	3,0	-	-	-	-
Produits accessoires .....	18,0	22,1	30,0	32,7	39,4
Produits exceptionnels .....	0,8	2,4	1,6	4,0	2,8
Reprise de provisions hors exploitation .....	3,7	6,4	6,8	8,4	10,1
	840,2	1 187,5	1 553,8	2 030,1	2 388,3

## BILANS RÉSUMÉS

pour les cinq derniers exercices (avant répartition)

(en millions de francs)

Actif	1979	1980	1981	1982	1983
Caisse, Institut d'émission, Trésor Public, Comptes Courants Postaux .....	11,4	43,8	4,8	4,2	4,1
Banques, organismes et établissements financiers :					
Comptes ordinaires.....	1,5	15,7	8,5	25,2	4,6
Bons du Trésor, valeurs reçues en pension ou achetées ferme.....	p.m.	375,0	352,5	507,6	500,5
Crédits à la clientèle :					
Créances commerciales.....	0,7	0,2	43,6	2,0	9,2
Autres crédits à court terme .....	3 552,2	3 483,3	3 447,3	4 119,2	4 802,4
Crédits à moyen terme .....	1 192,0	2 413,0	3 454,7	4 645,1	5 210,4
Crédits à long terme.....	—	0,1	—	—	—
Comptes débiteurs de la clientèle .....	57,1	73,9	161,6	210,0	244,3
Chèques et effets à l'encaissement.....	2,5	3,2	4,2	1,8	7,0
Comptes de régularisation et divers .....	96,8	136,2	152,2	183,5	204,5
Titres de participation et de filiales .....	247,8	248,9	248,1	263,2	275,8
Prêt participatif .....	—	—	0,5	0,5	0,5
Immobilisations .....	97,3	102,7	103,4	163,2	164,7
	5 259,3	6 896,0	7 981,4	10 125,5	11 428,0

(en millions de francs)

Passif	1979	1980	1981	1982	1983
Banques, organismes et établissements financiers :					
Comptes ordinaires.....	158,9	150,3	19,9	4,1	247,6
Emprunts et comptes à terme .....	150,0	300,0	150,0	137,5	123,6
Valeurs données en pension ou vendues ferme.....	4 305,3	5 752,2	6 529,9	8 552,6	9 157,2
Comptes créditeurs de la clientèle :					
Divers comptes ordinaires.....	11,3	10,5	14,6	25,7	26,3
Bons de caisse.....	—	9,6	33,2	35,9	16,2
Comptes de régularisation, provisions et divers .....	139,8	156,3	373,0	453,7	409,9
Obligations.....	—	—	300,0	300,0	800,0
Écart de réévaluation :					
Réserve réglementée .....	135,4	135,4	73,8	73,8	10,8
Réserves .....	138,7	155,8	179,0	209,8	273,0
Capital.....	184,3	184,3	251,9	251,9	314,9
Report à nouveau.....	p.m.	0,1	p.m.	p.m.	0,1
Bénéfice net de l'exercice.....	35,6	41,5	56,1	80,5	48,4
	5 259,3	6 896,0	7 981,4	10 125,5	11 428,0
Hors bilan					
Engagements par caution et aval .....	1 523,6	1 404,5	1 107,3	789,3	510,7
Financements en instance.....	(1)	(1)	(1)	(1)	316,2

(1) Chiffres non disponibles.

# RÉSULTATS FINANCIERS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(articles 133, 135 et 148 du décret sur les sociétés commerciales)

	1979	1980	1981	1982	1983
1. Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social (en francs) .....	184 278 600	184 278 600	251 928 900	251 928 900	314 911 100
b) Nombre d'actions émises.....	1 842 786	1 842 786	2 519 289	2 519 289	3 149 111
c) Nombre d'obligations convertibles en actions .....	—	—	—	—	—
2. Résultat global des opérations effectives (en milliers de francs)					
a) Chiffre d'affaires hors taxes .....	846 838	1 165 431	1 541 791	1 992 526	2 354 857
b) Bénéfice avant impôt, amortissements et provisions .....	129 114	173 532	228 140	274 172	362 492
c) Impôt sur les bénéfices.....	59 698	61 778	79 164	96 596	105 029
d) Bénéfice après impôt, amortissements et provisions (1).....	35 637	41 635	56 081	80 465	48 396
e) Montant des bénéfices distribués .....	18 428	18 428	25 193	17 232	31 491
3. Résultat des opérations, réduit à une seule action ajustée (2) (en francs)					
a) Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions (3) .....	22,42	36,10	47,30	56,39	81,76
b) Bénéfice après impôt, amortissements et provisions (1) (3) .....	11,51	13,41	17,81	25,55	15,37
c) Dividende versé à chaque action .....	5,95	5,95	8,00	5,47	10,00
4. Personnel					
a) Nombre moyen de salariés au cours de l'exercice	1 164	1 180	1 164	1 209	1 273
b) Montant de la masse salariale (en milliers de F)	93 389	108 581	125 390	146 703	166 952
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, œuvres sociales, etc.) (en milliers de francs).....	62 023	68 037	81 979	94 385	111 408
(1) Le bénéfice est établi après dotation à la provision pour éventualités diverses (milliers de F)	20 000	20 000	20 000	20 000	70 000

(2) Opérations financières réalisées par la Société et coefficient d'ajustement :

• en 1981 : augmentation du capital de 184 278 600 francs à 245 704 800 francs par incorporation de la réserve de réévaluation de 61 426 200 francs.

Augmentation du capital de 245 704 800 francs à 251 928 900 francs effectuée en application de la loi du 24/10/80 sur la distribution d'actions aux salariés. Tous les titres ont été émis ou créés - jouissance 1<sup>er</sup> janvier 1981.

• en 1983 : augmentation du capital de 251 928 900 francs à 314 911 100 francs par incorporation de la réserve de réévaluation de 62 982 200 francs.

Tous les titres ont été émis ou créés - jouissance 1<sup>er</sup> janvier 1983.

Coefficient d'ajustement :

0,5953 en 1979 et 1980.

0,80 en 1981 et 1982.

1,00 en 1983.

(3) Compte non tenu des résultats consolidés de sa filiale Cofica.

# PORTEFEUILLE-TITRES

au 31 décembre 1983

	Nombre de titres détenus	% du capital	Valeur d'inventaire en francs
1. Participations françaises			
Cofica.....	1 728 307	99,76	245 331 919,60
Cofidis.....	150 000	15,00	15 000 000,00
S.A. d'HLM APEC habitation.....	40	4,00	120 000,00
Cardif.....	1 550	1,00	133 100,00
Cetebail.....	2 000	20,00	200 000,00
Société d'Informatique et de Système .....	3 147	10,49	424 957,34
Groupe Auxiliaire de Moyens du Groupe de la Compagnie Bancaire .....	4 537	22,69	453 700,00
S.N.C. Segerim & Compagnie.....	120 000	20,00	12 000 000,00
Compagnie Financière Eurafrique.....	2 900	1,00	650 311,17
2. Participations étrangères			
Family Consumer Credit .....	120 000	20,00	1 115 320,00
Autres valeurs étrangères.....	—	—	839,76
3. Divers			
Titres ou parts dont la valeur d'inventaire est inférieure à 100 000 francs...	—	—	422 870,00
Sociétés immobilières (inscrites au poste "immobilisations" du bilan)			
S.A. Foncière de la Compagnie Bancaire.....	367 069	12,43	83 158 372,00
Société Logibail.....	50 000	18,52	5 000 000,00
Diverses S.C.I. et S.A.I. ....	—	—	747 510,43
			88 905 882,43

# RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS

(articles 247 et 295 du décret sur les sociétés commerciales)

(en milliers de francs)	Capital	Réserves	% du capital détenu	Valeur d'inventaire des titres détenus	Prêts et avances consentis par la société et non remboursés	Montant des cautions et avals fournis par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net du dernier exercice	Dividendes encaissés au cours du dernier exercice
1. Participation dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de Cetelem									
a) Filiales :									
Cofica									
5, avenue Kléber, 75116 Paris.....	86 625	235 421	99,76	245 332	—	—	1 653 560	146 401(1)	17 284
b) Participations :									
Foncière de la Compagnie Bancaire									
5, avenue Kléber, 75116 Paris.....	295 237	383 847	12,43	83 158(2)	—	—	112 130	34 177	2 722
Cofidis									
64, rue du Rocher, 75008 Paris .....	100 000	1 201	15,-	15 000	—	—	20 068	5 089	—
Logibail									
5, avenue Kléber, 75116 Paris.....	27 000	—	18,52	5 000(2)	37 000	—	5 503	-3 311(3)	—
Segerim & Cie									
5, avenue Kléber, 75116 Paris.....	60 000	—	20,-	12 000	—	—	1 645	- 244(3)	—
2. Participations dont la valeur d'inventaire est inférieure à 1 % du capital de Cetelem									
a) Filiales françaises.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—
b) Filiales étrangères.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—
c) Participations françaises.....	—	—	—	2 404	38 212	—	—	—	74
d) Participations étrangères.....	—	—	—	1 116	—	—	—	—	—

(1) Bénéfice net après reprise de la provision pour éventualités diverses de 60 millions de francs.

(2) Ce montant est inscrit dans le poste "immobilisations".

(3) Perte.

**COMPTES DE RÉSULTATS**  
 au 31 décembre

(en milliers de francs)

Débit	1982	1983
Charges d'exploitation bancaire .....	799 013	993 493
Charges sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	792 988	987 059
- Institut d'émission, banques, organismes et établissements financiers .....	1 593	1 727
- Emprunts contre effets publics ou privés .....	762 882	938 019
- Commissions .....	28 513	47 313
Autres charges d'exploitation bancaire.....	6 025	6 434
Charges de personnel.....	138 618	154 273
Impôts et taxes.....	16 937	21 876
Charges générales d'exploitation.....	209 102	250 995
Autres travaux, fournitures et services extérieurs.....	173 524	208 221
Autres charges générales d'exploitation.....	35 578	42 774
Dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements .....	722	721
Excédent des provisions d'exploitation constituées sur les provisions reprises .....	42 161	44 939
Charges exceptionnelles et charges sur exercices antérieurs .....	4 029	5 626
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions hors exploit.	7 301	9 142
Provision pour investissement.....	2 696	2 297
Provision pour participation des salariés.....	4 605	6 845
Provision pour éventualités diverses.....	-	-
Participation des salariés.....	4 995	5 103
Intéressement des salariés .....	2 102	3 241
Impôt sur les sociétés.....	58 947	88 113
Contribution exceptionnelle.....	2 019	2 333
Bénéfice de l'exercice.....	59 101	146 401
	1 345 047	1 726 256

Crédit	1982	1983
Produits d'exploitation bancaire.....	1 308 275	1 625 148
Produits des opérations de trésorerie et opérations interbancaires	58 113	90 934
- Institut d'émission, banques, organismes et établissements financiers .....	631	591
- Prêts contre effets publics ou privés.....	57 482	90 343
Produits des opérations avec la clientèle .....	1 247 421	1 531 897
- Crédits à la clientèle.....	1 209 342	1 493 610
- Comptes débiteurs de la clientèle.....	35 340	36 972
- Commissions .....	2 739	1 315
Produits des opérations diverses .....	741	368
Produits du portefeuille-titres .....	2 000	1 949
- Titres de participation et filiales.....	2 000	1 949
Produits accessoires .....	28 951	30 952
Produits exceptionnels et produits sur exercices antérieurs.....	1 984	3 227
Reprise de provisions hors exploitation .....	5 837	66 929
Sur participation des salariés.....	4 309	4 605
Pour investissement.....	1 528	2 324
Pour éventualités diverses.....	-	60 000
	1 345 047	1 726 256

**BILANS**

au 31 décembre (après répartition)

(en milliers de francs)

Actif	1982	1983
Caisse - Instituts d'émission - Comptes Courants Postaux .....	2 989	3 373
Banques - organismes et établissements financiers.....	35 647	53 228
Comptes ordinaires.....	35 647	53 228
Bons du Trésor - Valeurs reçues en pension ou achetées ferme .....	645 900	720 963
Crédits à la clientèle.....	5 411 835	6 682 819
Créances commerciales .....	235 952	237 048
Autres crédits à court terme .....	1 245 292	1 366 698
Crédits à moyen terme .....	3 930 591	5 079 073
Comptes débiteurs de la clientèle.....	70 429	91 014
Chèques et effets à l'encaissement .....	3 346	-
Comptes de régularisation et divers .....	108 755	141 868
Titre de participation et de filiales .....	29 667	74 672
Immobilisations.....	74 632	77 214
	6 383 200	7 845 151

Passif	1982	1983
Banques - Organismes et établissements financiers.....	9 512	29 095
Comptes ordinaires.....	9 512	29 095
Valeurs données en pension ou vendues ferme .....	5 869 225	7 222 325
Comptes créditeurs de la clientèle .....	20 038	12 606
Divers comptes ordinaires.....	20 038	12 606
Comptes de régularisation, provisions et divers .....	162 286	129 911
Écart de réévaluation - réserve réglementée .....	5 681	5 681
Réserves.....	229 741	358 865
Réserve légale.....	8 663	8 663
Réserves diverses.....	198 194	327 318
Prime d'apport.....	2 308	2 308
Réserve spéciale sur plus-values à long terme .....	5 976	5 976
Réserve provenant de plus-values exonérées .....	14 600	14 600
Capital .....	86 625	86 625
Report à nouveau .....	92	43
	6 383 200	7 845 151
Hors-bilan		
Engagements par caution et aval.....	326 075	118 901
Financements en instance .....	(1)	173 220

(1) Chiffre non disponible.

## COMPTES DE RÉSULTATS FINANCIERS

au 31 décembre

(en milliers de francs)

Débit	1982	1983	Crédit	1982	1983
Frais généraux.....	49 484	49 855	Produits bruts.....	193 824	200 336
Frais de personnel.....	2 433	2 418	Produits divers.....	1 237	1 418
Impôts et taxes.....	810	845	Reprise de la provision pour participation.....	777	626
Autres frais généraux.....	46 241	46 592	Profits sur exercices antérieurs.....	568	3 779
Frais financiers.....	113 265	109 898			
Dotation aux amortissements.....	80	547			
Dotation aux provisions.....	4 145	4 382			
Pertes exceptionnelles.....	556	461			
Participation des salariés.....	702	694			
Provision pour investissement.....	379	312			
Provision pour intéressement.....	286	262			
Provision pour participation.....	626	554			
Impôt sur les sociétés.....	13 289	17 799			
Dotation à la provision pour éventualités diverses.....	-	-			
Bénéfice net de l'exercice.....	13 594	21 395			
	196 406	206 159		196 406	206 159

## BILANS FINANCIERS

au 31 décembre (après répartition)

(en milliers de francs)

Actif	1982	1983	Passif	1982	1983
Encours financiers.....	794 178	837 501	Fonds propres financiers.....	58 228	119 149
Immobilisations.....	248	286	Provisions.....	2 663	2 591
Valeurs réalisables à court terme ou disponibles.....	37 058	65 153	Emprunts obligataires.....	14 000	14 000
			Crédits à moyen terme.....	342 000	138 400
			Avances.....	168 000	182 000
			Dettes à court terme.....	246 593	446 800
	831 484	902 940		831 484	902 940

## COMPTES DE RÉSULTATS FINANCIERS

au 31 décembre

(en milliers de francs)

Débit	1982	1983	Crédit	1982	1983
Frais généraux.....	2 779	2 264	Produits bruts.....	10 325	6 559
Frais financiers.....	5 798	4 353	Produits divers.....	126	1 115
Dotation aux amortissements.....	368	314	Reprise de la provision pour participation.....	71	115
Dotation aux provisions.....	312	190			
Pertes sur exercices antérieurs.....	40	185			
Participation et intéressement.....	126	132			
Provision pour investissement.....	40	54			
Provision pour participation.....	115	25			
Impôt sur les sociétés.....	510	159			
Bénéfice net de l'exercice.....	434	113			
	10 522	7 789		10 522	7 789

## BILANS FINANCIERS

au 31 décembre (après répartition)

(en milliers de francs)

Actif	1982	1983	Passif	1982	1983
Encours financiers.....	35 306	21 335	Fonds propres financiers.....	2 913	3 080
Immobilisations.....	632	318	Provisions.....	115	24
Valeurs réalisables à court terme ou disponibles.....	3 018	3 620	Avances.....	33 000	20 500
			Dettes à court terme.....	2 928	1 669
	38 956	25 273		38 956	25 273

# COMPTES CONSOLIDÉS DE CETELEM

## COMPTES DE RÉSULTATS

(en milliers de francs)

	1979	1980	1981	1982	1983
1 - Produits des opérations commerciales.....	1 570 381	2 135 826	2 767 292	3 475 309	4 114 795
• Intérêts et commissions sur les crédits.....	1 288 816	1 861 310	2 455 982	3 126 115	3 766 332
• Loyers nets des amortissements des matériels donnés en crédit-bail.....	152 051	148 449	171 497	204 467	208 392
• Intérêts et commissions perçus sur opérations interbancaires.....	107 705	103 265	110 009	114 544	99 504
• Autres produits.....	21 809	22 802	29 804	30 183	40 567
2 - Charges des opérations commerciales.....	804 881	1 221 257	1 663 759	2 140 619	2 524 471
• Intérêts et commissions versés sur opérations interbancaires.....	795 690	1 197 111	1 587 354	2 053 078	2 370 830
• Intérêts et charges des emprunts obligataires.....	1 457	1 844	40 049	57 125	108 121
• Intérêts comptes clientèle et bons de caisse.....	2 341	19 293	32 262	22 573	18 647
• Autres charges.....	5 393	3 009	4 094	7 843	26 873
Produit net de charges des opérations commerciales.....	765 500	914 569	1 103 533	1 334 690	1 590 324
3 - Revenus du portefeuille titres.....	46	83	113	143	4 919
4 - Charges d'exploitation.....	555 275	715 434	826 787	1 000 726	1 173 636
• Frais généraux :					
- charges de personnel.....	217 510	257 956	304 366	352 268	393 872
- impôts et taxes.....	33 514	43 622	55 253	66 499	84 247
- autres frais généraux.....	264 725	337 594	366 154	451 104	530 487
• Dotation aux amortissements.....	2 579	3 160	3 594	4 273	5 595
• Pertes sur créances et dotations aux provisions pour risques.....	21 899	62 261	83 056	106 850	135 905
• Participation et intéressement des salariés.....	15 048	10 841	14 364	19 732	23 530
Résultat brut d'exploitation.....	210 271	199 218	276 859	334 107	421 607
Impôt sur les résultats d'exploitation.....	102 783	96 406	138 774	166 915	209 887
Résultat net d'exploitation.....	107 488	102 812	138 085	167 192	211 720
Part des tiers associés au capital des filiales.....	160	109	151	184	262
Résultat net d'exploitation consolidé de Cetelem.....	107 328	102 703	137 934	167 008	211 458
Résultats hors exploitation nets	- 1 365	- 529	- 2 056	+ 1 117	- 46
• part des tiers.....	- 4	- 3	- 4	-	-
• part de Cetelem.....	- 1 361	- 526	2 052	+ 1 117	- 46

## BILANS

au 31 décembre (après répartition)

(en milliers de francs)

Actif	1979	1980	1981	1982	1983
Caisse, Instituts d'émission, Trésor Public, Comptes Courants Postaux, Banques et entreprises bancaires non admises au marché monétaire					
- Comptes à vue.....	68 044	122 089	66 567	77 968	87 755
- Comptes à échéance.....	30	550 000	510 000	647 600	670 063
Concours à la clientèle					
- Crédits à l'équipement des ménages.....	8 219 931	10 395 520	11 830 343	14 458 597	17 040 157
- Matériels donnés en crédit-bail.....	660 793	677 458	779 975	853 896	888 550
- Prêts participatifs.....	-	-	-	493	493
Comptes de régularisation et divers.....	156 215	195 985	268 506	312 775	379 830
Titres de participation et de placement					
- Actions et parts de Sociétés.....	5 026	6 187	3 819	30 822	31 506
Immobilisations.....	158 188	167 760	168 542	218 873	234 985
	9 268 227	12 114 999	13 627 752	16 601 024	19 333 339

Passif	1979	1980	1981	1982	1983
Instituts d'émission, Banques et entreprises non bancaires admises au marché monétaire					
- Comptes à vue.....	260 653	238 128	273 501	264 617	291 885
- Comptes et Emprunts à échéance.....	8 223 464	10 891 003	11 614 226	14 401 739	16 318 757
Comptes d'entreprises, de particuliers et divers					
- Comptes à vue.....	11 261	10 534	47 355	45 523	38 944
- Bons de caisse.....	-	124 562	168 159	170 945	101 159
Comptes de régularisation et divers.....	182 831	176 975	434 057	476 720	660 976
Emprunts obligataires.....	14 000	14 000	314 000	314 000	814 000
Fonds propres					
- Part Cetelem.....	575 046	658 851	775 492	926 400	1 106 351
- Part des tiers.....	972	946	962	1 080	1 267
	9 268 227	12 114 999	13 627 752	16 601 024	19 333 339
Hors bilan					
Engagements par caution et aval.....	1 541 111	1 353 070	1 043 287	742 949	630 478
Financements en instance.....	(1)	(1)	(1)	(1)	489 372

(1) Chiffres non disponibles.

## COMMENTAIRES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Les comptes consolidés de Cetelem sont établis selon les mêmes méthodes que celles retenues par la Compagnie Bancaire pour l'établissement de ses propres comptes consolidés.

Les sociétés consolidées sont Cetelem, Cofica - filiale de Cetelem à 99,8 % au 31 décembre 1983 - Cofibail - filiale à 100 % de Cofica - et Cetebail, détenue à 20 % par Cetelem et 80 % par Cofica, dont 1979 a été le premier exercice d'activité.

### 1 - Le compte de résultats consolidés

Pour Cetelem et Cofica, les produits bruts correspondent principalement aux agios dus par la clientèle au cours de l'exercice.

Pour Cofibail et Cetebail, les produits bruts de l'exercice sont égaux à la différence entre les loyers échus et les amortissements "financiers", ces derniers correspondant, pour chaque opération de location assortie de promesse de vente, à un rendement constant des capitaux engagés.

Le solde des pertes et profits divers regroupe pour l'essentiel les pertes et profits sur exercices antérieurs et la variation nette au cours de l'exercice des provisions pour participation des salariés.

Les revenus du portefeuille-titres s'entendent à l'exclusion des dividendes internes à l'ensemble des sociétés consolidées.

La participation et l'intéressement des salariés représentent les sommes attribuées au personnel au titre des différents accords conclus dans le Groupe de la Compagnie Bancaire.

L'impôt sur les résultats d'exploitation donne lieu à différentes corrections découlant des principes de consolidation retenus et dont les principales sont :

- pour Cofibail et Cetebail, le calcul d'un impôt assis sur leurs résultats financiers ;
- la constitution d'une provision pour impôt au titre des dividendes internes à l'ensemble des sociétés que celles-ci sont appelées à recevoir.

Le résultat net d'exploitation ainsi obtenu s'entend enfin avant que soient dotées - ou reprises - les provisions pour éventualités diverses et pour investissement : ces provisions, affectées à la couverture de risques non spécifiques, présentent en effet le caractère de réserves.

### 2 - Le bilan consolidé (après répartition)

Les concours à la clientèle figurant à l'actif sont enregistrés en capital. En ce qui concerne Cofibail et Cetebail, ils sont appréciés au travers de l'encours financier déterminé après calcul des amortissements financiers. En outre, ils incluent les encours impayés, nets des provisions pour créances douteuses constituées.

Les fonds propres tiennent compte des modifications résultant de l'application des principes de consolidation mentionnés ci-dessus ; ils intègrent en particulier les provisions à caractère de réserves.

## ÉVOLUTION DES CARACTÉRISTIQUES D'EXPLOITATION DE CETELEM - COFICA - COFIBAIL - CETEBAIL

Montants en millions de francs	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1983/1982	Moyenne annuelle 1983/74
<b>L'activité</b>												
Production en montant .....	3 768	4 804	6 229	6 953	7 890	10 360	10 115	10 002	12 750	14 172	+ 11 %	+ 16 %
Production en nombre (milliers de dossiers) .....	968	983	1 051	1 008	1 015	1 119	950	811	994	1 057	+ 6 %	+ 1 %
Montant moyen du dossier produit (francs) .....	3 400	4 300	5 300	6 200	7 000	8 300	9 500	10 800	11 300	11 800	+ 4 %	+ 15 %
Encours géré en montant, fin d'année .....	3 818	4 483	5 807	6 679	7 929	10 740	12 586	13 562	15 969	18 447	+ 16 %	+ 19 %
Encours géré en montant, moyenne annuelle .....	3 850	3 937	5 278	6 261	7 146	9 437	11 634	13 001	14 648	17 154	+ 17 %	+ 18 %
Encours géré en nombre, moyenne annuelle (milliers de dossiers) .....	1 642	1 587	1 657	1 768	1 791	1 904	1 984	1 958	2 063	2 134	+ 3 %	+ 3 %
Encours moyen du dossier, moyenne annuelle (francs)	2 340	2 480	3 180	3 540	3 990	4 950	5 860	6 640	7 100	8 040	+ 13 %	+ 15 %
<b>Les moyens</b>												
Effectifs au 31 décembre ....	1 741	1 779	1 797	1 811	1 868	1 920	1 919	1 910	1 992	2 028	+ 2 %	+ 2 %
Effectifs moyens .....	1 741	1 757	1 795	1 802	1 841	1 902	1 926	1 911	1 955	2 030	+ 4 %	+ 2 %
Nombre d'implantations au 31 décembre .....	99	104	117	127	137	150	155	163	176	174	- 1 %	+ 6 %
Fonds propres consolidés au 31 déc. après répartition ....	269	323	369	424	495	575	659	776	926	1 106	+ 19 %	+ 17 %
<b>Les résultats</b>												
Résultat net d'exploitation consolidé .....	4,4	42,5	52,8	66,3	83,8	107,3	102,7	137,9	167,0	211,5	+ 27 %	n.s.
Résultat par action ajustée (francs) .....	1,4	13,7	17,1	21,4	27,1	34,7	33,2	43,8	53,1	67,2	+ 27 %	n.s.
Dividende par action ajustée (francs) .....	2,6	2,6	3,6	3,6	4,5	5,9	5,9	8,0	5,4	10,0	+ 85 %	+ 16 %
Fonds propres consol. par action ajustée (francs) .....	86,9	104,3	119,2	136,9	159,9	185,7	212,9	246,4	294,1	351,2	+ 19 %	+ 17 %
Rentabilité nette des fonds propres consolidés en % : Résultat net d'exploitation consolidé	1,6	15,8	16,4	18,0	19,8	21,7	17,9	20,9	21,5	23,0		
Fonds propres début d'exercice												

**cetelem** du Groupe de la Compagnie Bancaire.

# Allocution du Président

Collection  
N° 11

Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

## Cetelem 17 avril 1984

Mesdames, Messieurs,

Les réalisations dont votre Conseil vous rend compte aujourd'hui traduisent la bonne santé de Cetelem, même si l'on corrige, comme il convient de le faire, les indicateurs de cette bonne santé des effets trompeurs de l'inflation.

Elle n'est due à aucun privilège particulier : les résultats obtenus sont bien la seule conséquence des politiques appliquées. Ils constituent aussi le fruit d'un effort quotidien de l'ensemble du personnel, dont je tiens une fois encore à souligner la compétence, le goût d'entreprendre et l'esprit d'équipe ; sans cet effort, l'efficacité de notre entreprise n'aurait pas été aussi grande.

Je ne reviendrai pas sur les résultats financiers de votre société, que le Conseil vous a exposés et commentés.

Il me semble en revanche opportun de vous expliquer comment Cetelem se développe dans un environnement marqué par les effets du plan de rigueur décidé par les Pouvoirs Publics.

Le crédit à la consommation constitue un moyen efficace de soutenir l'économie, avantage particulièrement appréciable en période de crise : grâce au crédit, en effet, se vendent une voiture neuve ou une caravane sur deux, un meuble sur trois, une télévision ou un appareil électroménager sur cinq...

Certains croient pouvoir en conclure que le crédit à la consommation est inflationniste, ce qui est tout à fait inexact lorsque la demande spontanée ne suffit pas à saturer les capacités de production. En outre, les prêts à la consommation représentent moins de 3 % de l'ensemble des concours à l'économie ; leur variation ne peut donc avoir qu'une incidence très marginale sur la dérive des prix.

Cetelem s'affirme, depuis bientôt 31 ans, comme partenaire des distributeurs et des consommateurs. Il est ainsi indispensable qu'il sache manifester concrètement son appui aux premiers comme aux seconds dans ces moments difficiles pour notre économie.

Aussi votre société a-t-elle décidé de développer ses concours, en dépit du resserrement des contraintes de l'encadrement du crédit décidé par les Autorités Monétaires, qui n'ont pas jugé nécessaire, lorsqu'elles ont défini les progressions autorisées, de rétablir la distinction entre le crédit à la consommation et les autres formes de financement qui existait jusqu'au 31 décembre 1981.

Il lui a donc fallu recourir aux droits à crédit mis à sa disposition par la Compagnie Bancaire et, de plus, procéder à l'émission d'emprunts obligataires, soit directement, soit par sa filiale Cofica (500 millions de francs pour Cetelem en juin 1983, 1 milliard de francs pour Cofica en mars 1984).

Les coûts des prêts distribués en ont été accrus, et le surcroît des dépenses ainsi occasionné est venu consommer partiellement les économies dues aux gains de productivité réalisés : ce surcoût est la contrepartie de la continuité du service que nous voulons assurer, en répondant à la demande de nos partenaires.

Le prix du crédit est, en dépit des apparences, délicat à apprécier : c'est l'expression synthétique de la somme du prix d'un prêt d'argent - dépendant des conditions de refinancement de l'établissement prêteur et du coût des droits à crédit qu'il fabrique ou achète -, et du prix d'un service, celui de la mensualisation d'un achat, qui pèse d'autant plus, proportionnellement, que cet achat est de faible montant.

Aussi importe-t-il, dans les comparaisons, de tenir compte des facilités d'octroi comme des montants financés.

De telles comparaisons font ressortir le caractère compétitif des barèmes pratiqués par votre société.

Le crédit à la consommation facilite les ventes des distributeurs ; il aide en même temps les consommateurs, d'abord à s'équiper en biens durables de première nécessité, puis à améliorer leur confort.

S'adressant à un très large public, composé en majorité de jeunes ménages salariés, Cetelem s'est toujours efforcé d'informer clairement et complètement ses clients, et d'apporter une solution personnalisée aux problèmes qu'ils lui soumettent.

Par ailleurs la loi 78-22 du 1<sup>er</sup> juillet 1978 a défini un cadre réglementaire pour la protection du consommateur.

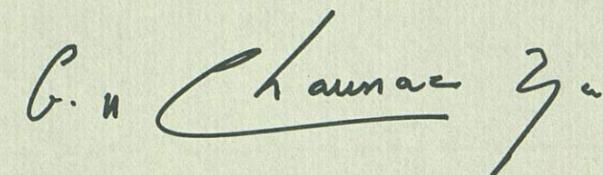
Les intentions qui l'ont inspiré sont certainement louables. Mais l'expérience a fait ressortir la rigidité du cadre ainsi fixé. Elle a, de plus, montré que les consommateurs n'étaient pas vraiment sensibles à la formalisation de garanties déjà largement accordées, en pratique, par les établissements prêteurs. Cette formalisation trouve d'ailleurs sa contrepartie dans un alourdissement des procédures.

Tout nouveau renforcement du dispositif réglementaire finirait par rendre dissuasif l'achat à crédit : il importe d'y prendre garde, en considérant les conséquences qui en découleraient pour l'activité de la distribution, déjà très affectée, notamment dans le secteur de l'ameublement.

Cetelem a le souci permanent de s'adapter aux mutations des comportements, des préoccupations et des besoins des consommateurs. Il en a la capacité, grâce à sa compétence en matière de transmission et de traitement de l'information. Ces technologies de pointe, qui deviennent d'usage courant et ne sont plus l'apanage des seuls spécialistes, facilitent et accélèrent ces mutations.

L'autonomie, la spécialisation et la décentralisation de votre société la rendent plus particulièrement apte à se conformer rapidement à ces évolutions, voire à les anticiper.

Les perspectives qui s'ouvrent à Cetelem sont vastes et à la mesure de ses ambitions et de ses moyens. Elles me confortent dans ma confiance dans l'avenir de votre société, que j'ai déjà exprimée et que je vous invite, une nouvelle fois, à partager.



Gérard de Chaunac-Lanzac